

ERAJITZA

N° 1306
ISSN 0298 - 6698
- 2,80 € -



L'Espagne se plie et ouvre les portes

**Beñat Espil
Ça barde**

**Mari Otxandi
Il y a 40 ans : les GARI**

TOIUT TENTER

La démarche qui a été entamée par les avocats d'Inés del Río aura donc porté ses fruits. Elle vient confirmer que lorsque une action est menée en faveur d'un preso, elle peut aussi profiter à d'autres. Nous sommes trop souvent portés à rejeter des actions qui ne sont pas collectives ou du moins n'ayant pas directement comme objectif la collectivité, en particulier dans le cas des prisonniers politiques basques. Il est certain que nous, militants, devons être très vigilants sur ce point et qu'il est difficile de faire une différence entre tel et tel cas. Mais il est aussi vrai que certaines démarches individuelles ont eu pour conséquence des décisions collectives. Celle qui a conduit à l'abrogation de la doctrine Parot est de celles-là. Elle va concerner près de 60 prisonniers politiques basques et même des membres des Grapo ou du PCE (r). Et valait largement le coup d'être travaillée.

Cette réussite doit nous interpeller. D'autres actions sont certainement possibles dans ce sens et nous ne pouvons nous permettre le luxe de ne pas les mettre en œuvre. Et même si elles ne concernent qu'une personne. Nous avons compris que les États espagnol et français n'accorderont rien et qu'il faudra tout aller chercher. Cela mérite que l'on réfléchisse un peu plus profondément à ce qu'il est possible de faire en matière judiciaire pour libérer de ceux qui ont déjà tant donné.

Évidemment, il sera plus difficile d'agir de la sorte sur d'autres plans. Tout d'abord parce que ce ne sera plus de personnes dont on parle mais de revendications à satisfaire. Et sur ce point nous avons quand même des difficultés à accorder nos violons entre indépendance ou non, institution spécifique ou autonomie, euskara officiel ou co-officiel et bien d'autres thèmes ou le pragmatisme le dispute à l'innovation. La nouveauté ne devrait pas être un obstacle pour nous qui cherchons à construire un pays nouveau et pourquoi pas dans un monde nouveau et non pas une simple révolution des cantons pour les prochaines élections comme on voudrait nous le proposer où l'on rendrait plus floue la territorialité avec la volonté de gommer les différences qui font notre richesse.

Question : la maison des Girondins qui a brûlé à Aihera sera-t-elle située en Iparralde, en Béarn ou les deux ? Biarne ez da salgai finalement ça sonne bien aussi.

Doctrine Parot

Appliquer la loi

L'État espagnol a mis du temps à répondre favorablement à la décision du Tribunal de Strasbourg qui, à partir du verdict rendu pour Inés del Río enterrait la mesure 197/2006 plus connue sous le nom de doctrine Parot. Il aura fallu un certain temps, le gouvernement espagnol n'étant pas prêt de renier une théorie scélérate que sa justice avait mise en place. Le jeu d'aller et retour entre tribunaux aura finalement été plus rapide qu'on n'aurait pu le penser et le Tribunal national est aujourd'hui seul décideur dans les dossiers qui lui seront remis concernant les militants à qui la mesure a été appliquée.

Après l'application de la sentence du Tribunal de Strasbourg pour Inés del Río et Juan Manuel Piriz, on attendait avec impatience les décisions qui allaient être prises pour les autres militants concernés. Le Tribunal national avait demandé au Tribunal suprême, instigateur de la doctrine Parot, de prendre les responsabilités de l'application de la décision de Strasbourg. Celui-ci a répondu au plus vite que c'était au Tribunal national de répondre, au moins pour éviter de se contredire. C'est donc ce dernier qui prendra les décisions, à quelques exceptions près puisque apparemment certains cas dépendant du Tribunal constitutionnel.

Cas par cas

Le tribunal national, comme convenu, va donc continuer à examiner, chaque vendredi, les dossiers des prisonniers politiques basques à qui a été appliquée la doctrine Parot. Cela concerne les prisonniers condamnés avant le 28 février 2006, date de la première mise en application de la loi invalidée. Ce qui veut aussi dire que les prisonniers politiques basques condamnés depuis ne sont pas à l'abri. Aujourd'hui, il reste apparemment 56 dossiers qui doivent être présentés devant les tribunaux dont 23 doivent être examinés par le Tribunal constitutionnel. Cette semaine, ce sont neuf personnes qui ont été remises en liberté après avoir passé entre 25 et 29 ans en détention.

Le rejet de la droite

Le parti socialiste demande aujourd'hui l'application de la décision de Strasbourg, oubliant un peu vite ses responsabilités en la matière. Mais comme ça pose des problèmes au PP ! On trouve plus de résistance de la part de l'association des victimes du terrorisme, qui estime que le tribunal suprême, par sa décision, « joue avec tous les Espagnols, les victimes du terrorisme et l'État de droit ». Elle va jusqu'à demander la dissolution du tribunal. L'une des cadres du PP, Maria Dolores de Cospedal a tenu un discours devant l'assemblée politique du PP européen où elle affirme que cette décision a causé une commotion dans la population et qui en appelle à une politique antiterroriste commune.

Résistance

La décision de Strasbourg n'en a pas pour autant rassuré les militants basques qui doivent affronter la justice espagnole. Jokin Aranalde a décidé de ne pas se soumettre à l'aprobation d'un MAE. Émilie Martin, convoquée à Madrid et accusée de faits qui se sont déroulés sur le territoire de l'État fran-

çais, refuse de se rendre à Madrid pour en répondre devant les juges. Plusieurs personnes ont également refusé de se présenter au procès en cours à Madrid. Ces positions de résistance mettent en exergue le fait que la justice espagnole n'a toujours de justice que le nom et que la doctrine Parot n'est pas la seule obscénité produite par les justices espagnole et française. ■

AGERIA

Ohar honen bidez, Euskal Iheslari Politikoen Kolektiboak, bere doluminik sentituena helarazi nahi dio zendu berri den Ana Gastesiren senitartekoei, eta baita bere burkide eta hurbileko lagunei ere, haren hutsunearekin bizitzen segitu behar duten euskal herritar orori.

Nafarroa Garaian sortu eta Nafarroa Beherean zendu da Ana Gastesi, Euskal Herriko lurretan, baina deserriko eremu derrigortuan, bere sorterrira itzultzeko aukerarik ukan gabe. Emakume borrokalaria eta aurrerakoa, abertzale zintzoa, har beza atsedean, eta bihoakio gure miresmen eta goresmena. Eskainiko zaizkion azken agurrei beha, haietan parte hartzeko deia luzatzen dugu bide batez.

Abian da Euskal Herriko arazo politikoari konponbidea emateko prozesua, korapiloak askatzeko garaia da, behin betiko soluzioak aurkitzeko garaia. Eta bide horretan, guri dagokigun eremutik, babesa eskaintzen diogu prozesu horri, eta iheslari bilakatu gaituen arazoari behin betiko soluzioa emateko prestutasuna berresten dugu. Ekainak 15ean Biarritzen argitara eman genuen proposamenari bere osotasunean eusten diogu.

Bestetik, konpromisoak hartzeko garaia dela adierazi nahi dugu. Herri gisa aurrerantz eramango gaituen bidea ageri zaigu aitzinean, eta bide horretan urratsak emateko garaia da. Ezin da biharko utzi, muturreko egoerak, premiazkoak, gaur gaurtik konpontzeko garaia da honakoa. Ez dugu nahi Anaren kasua errepika dadin, ez dugu desira munduko toki anitzetan barreiatu dugun kideek bizi egoera makurra larriagotu dadin, eta horregatik digou, gaurtik beretik haiek denak etxera bidean jartzeko garaia heldu dela.

Hargatik egiten diogu dei eragile sozial, sindikatu, alderdi politiko eta euskal herritar orori, bere babes eta laguntzarekin arazo hauen guztien soluzioa xerkatzeko gurekin bat egin dezaten.

Herria dugu amets. Herria dugu arnas.

Euskal Iheslari Politikoen Kolektiboak

Euskal Herrian 2013ko azaroak 8an

Liquidation de Fagor

Fagor, de l'idéal coopérativiste à la désillusion libérale

Le groupe coopérativiste de Mondragón a eu à la fois le culot et la conscience d'apparaître au moment de l'une des périodes les plus noires qu'ai connues Euskal Herri, le franquisme. Ceux qui ont participé à cette création ont combattu deux ennemis à la fois pour s'imposer, le franquisme d'abord, mais aussi l'impérialisme qui se traduit d'abord par une colonisation par l'économie avant que les militaires ne viennent assurer les revenus des nantis, occidentaux en grande majorité. Les options qui ont été prises et la cohabitation de systèmes économiques antagonistes aura donc eu raison du fleuron du coopérativisme basque. Au moment de cette déclaration d'échec, beaucoup de questions se posent. Les langues ne se délient pourtant pas facilement, pour les sociétaires, l'heure est plus à la solidarité qu'à la désignation des coupables et on les comprend. Certaines voix s'élèvent quand même, avec justesse, sur la dérive gestionnaire qui a conduit à la situation actuelle.

Le groupe Fagor, ce sont seize usines, dont cinq en Euskal Herri, les autres en France, en Italie au Maroc et en Chine et 5 642 salariés dont 2 000 en Euskal Herri, l'un des groupes les plus importants au niveau mondial en matière d'électroménager. C'est aussi l'un des piliers du groupe MCC, Mondragón Corporación Cooperativa, créé en 1956, en plein franquisme et devenu le premier groupe coopératif mondial. En Euskal Herri, le groupe emploie 37 000 personnes. Et le groupe, comme Fagor, s'étend bien au-delà et compte environ 80 000 salariés. C'est le mouvement coopératif qui a permis ce développement. Rappelons que dans une Scop (Société coopérative ouvrière de production), les salariés sont majoritaires au capital. Ce même mouvement coopérativiste a eu des extensions en Iparralde et nombre d'entreprises créées ici à partir des années 1980, grâce notamment à l'apport de l'épargne populaire rassemblée par Hemen Herrikoa, sont des Scop.

Une cause évidente

L'économie de l'État espagnol se retrouve au plus bas depuis que l'Europe a exigé de lui qu'il rembourse les exactions bancaires. La montée des prix, des impôts et des taxes a considérablement appauvri la population. De nombreuses personnes ont été expulsées de leur domicile et les suicides se sont succédés. L'activité économique s'en est ressentie et l'on ne compte plus les fermetures d'entreprises. Le chômage atteint aujourd'hui plus de 27 %, allant jusqu'à près de 40 % en Andalousie ou en Extrémadure. En Euskal Herri, les chiffres sont moins catastrophiques, de l'ordre de 17 % à 22 % selon les herrialde. Il est indéniable que le renflouement des banques a eu des conséquences tragiques. C'est dans ce contexte qu'arrive aujourd'hui le dépôt de bilan de Fagor. Mais la crise est-elle la seule responsable ?

Des causes internes

Pour beaucoup, la crise est l'explication de la débâcle de Fagor. Mais il existe au sein de l'entreprise un courant d'idées plus conforme à l'esprit coopératif d'origine, Ahots Kooperatibista (AK) et qui a une autre analyse de la situation. Un militant de ce courant donne sa version : « *Issus du franquisme comme nous l'étions, il y avait un concept clair de lutte et de solidarité. Par la suite, au fur et à mesure que nous grandissions, nous nous sommes transformée en "fonc-*

tionnaires" et peu à peu nous avons perdu le sens idéologique de la coopérative en tant qu'élément différenciateur du capitalisme. Le facteur humain, le plus important du coopérativisme, a été relégué au second plan. »



Pour lui, il y a eu rupture « *entre les organes de direction qui ont pris de plus en plus de poids et les bases sociales. Cette situation s'est aggravée suite à l'achat de Brandt et Wrozamet parce les décisions ne nous ont pas appartenues. Nous avons perdu le contrôle et les responsabilités se sont diluées.* »

D'autres voix n'appartenant pas à ce courant vont aussi dans ce sens. Un coopérateur constate que « *nous ne savons pas, dans un monde globalisé, comment on gère une entreprise extérieure au pays, je veux bien croire que cela ne s'est pas fait avec de mauvaises intentions, mais il est évident qu'il y a deux concepts différents.* »

Cela ne s'est pas fait tout seul, il y a des responsabilités chez ceux qui ont pris le pouvoir comme chez ceux qui l'ont laissé : « *Nous n'avons pas su développer des formes de contrôle pour nous intégrer dans les organes de direction. Ceci, uni à la mollesse de beaucoup d'entre nous, nous a fait abandonner l'idéal coopératif pour nous mener sur la voie de l'individualisme* », déclare un membre d'AK. Un autre coopérativiste n'appartenant à AK, renchérit : « *Tous les débuts de*

mois, nous recevions un bon salaire et nous voyions un travail assuré pour la vie entière, ce qui nous a installés dans le style de vie de la société de consommation. Cela nous fait oublier qu'une entreprise se gère au quotidien pas en déléguant ses propres responsabilités à d'autres personnes pour qu'elle fassent usage du pouvoir avec d'autres intérêts. »

Sur la méthode

Les chiffres annoncés du déficit du groupe ont de quoi donner le vertige. La dette globale atteint entre 800 millions et un milliard d'euros et la somme immédiatement nécessaire à la poursuite de l'activité se monterait à 170 millions. On se demande avant tout comment en est-on arrivé là. Pour AK, « *nous les travailleurs n'avons pas eu la capacité technique ni l'intérêt pour savoir ce qui était en train de se produire. D'un autre côté, la direction n'a pas eu la capacité de transmettre l'information sur notre situation, y compris avant la crise. Ils n'ont pas été courageux, ils auraient dû parler avec les gens. Ça a été une fuite en avant.* » Le raisonnement va plus loin en dénonçant l'incapacité de la direction à accepter les critiques constructives, « *ce qui devrait être obligatoire dans une organisation coopérative. Nous étions préoccupés par ça, nous organisions des conférences informatives, mais ils (la direction) se chargeaient de les contrecarrer et de nous affronter aux autres travailleurs. Nous avons été diabolisés.* »

LAN ESKAINTZA

Seaskak, Iparraldeko Ikastolen Elkar-teak bilatzen du :

Lekorkeko ikastolan AVS bat : 15 ordu asteen, 2013ko abendutik -> 2014 uztailaren 4a arte

Bete behar diren baldintza :

Baxoa Bere burua behar bereziak dituen ikasleak laguntzeko prest sentitzen dena Euskaraduna (ezinbesteko baldintza)

Interesatuak direnak, idatz dezatela 2013ko azaroaren 28a aitzin : motibapen gutuna + CV bat + diplomaren kopia igorri :

Seaska - Nere Pentzea, route de la Pouponnière bidea - 64250 Kanbo
seaska@ikastola.net

Si la sonnette d'alarme n'était pas encore tirée, le groupe avait quand même bénéficié d'aides diverses des coopératives du groupe MCC se montant à 70 millions, et ce en mai dernier. De leur côté, les travailleurs de Fagor avaient accepté des baisses de salaires, l'annulation du paiement des heures supplémentaires, des calendriers mobiles et le renoncement aux dividendes, mais cela n'a pas suffi. D'autres trouvent que le groupe MCC n'a pas été assez loin. En prenant par exemple une ligne de défense claire du groupe, notamment pas un système de taxes qui lui seraient revenu. Et surtout en ayant appelé bien avant à la solidarité.

Quel avenir ?

Aujourd'hui, la porte est ouverte aux repreneurs, la direction en a décidé ainsi ne souhaitant visiblement pas conserver tel ou tel secteur qui aurait été encore rentable dans les mêmes conditions. Les discussions concernant Endesa, unité de production située en Euskal Herri et considérée, par les travailleurs, comme rentable, n'ont pas abouti. C'est donc l'ensemble des entreprises du groupe qui aujourd'hui s'est déclaré en cessation de paiement. À ce jour, le groupe cherche des repreneurs, dans l'État français et en Irlande d'abord. On parle beaucoup chiffres dans ces moments. Celui qui apparaît le plus fréquemment concerne le remplacement dans d'autres coopératives de 1 000 à 1 200 salariés. Une hypothèse peu sérieuse comme l'explique un coopérativiste : « *Il faut savoir que beaucoup de coopératives du*

groupe ont travaillé pour Fagor. Et que si cette dernière disparaissait, ces entreprises auront du mal à garder leurs postes de travail. » Il est difficile d'admettre que dans un système coopérativiste cela puisse arriver.

Mais il faut bien comprendre qu'en cas de reprise, le statut des travailleurs va changer du tout au tout. De plus, ils perdront la bagatelle de 87 millions dans l'opération, 45 millions d'apport volontaire et 42 millions d'apport au capital, ce qui réduira la dette globale d'environ 10 % mais qui sera une ponction supplémentaire pour les salariés.

Parmi les repreneurs, il y en a un qui se signale un peu plus de jour en jour. Il était déjà partenaire de Fagor en Pologne mais a eu tôt fait de retirer sa participation. Il s'appelle Haier, et a été fondé en Chine en 1994. Zhang Ruimin, le fondateur et toujours dirigeant de l'entreprise et membre du Parti communiste chinois continue à diriger 29 usines qui emploient 70 000 personnes. Son ambition, ni plus ni moins que le numéro un mondial. Le groupe a rompu son contrat avec Fagor en Pologne, mais sans doute est-ce reculer pour mieux sauter.

Des décisions ont été prises par les différentes directions, dans les États espagnol et France, en Pologne ou en Irlande. Mais la réaction salariale elle aussi a commencé. Des usines sont occupées par les travailleurs qui espèrent toujours une autre solution, bien improbable aujourd'hui puisque les décisions ont déjà été prises. Mais ce sont quand même 57 ans d'histoire qui sont appelés à disparaître. Et les salariés qui feront parti du plan

social, préretraités en particulier, s'en iront avec 700 euros par mois, et auront laissé l'investissement qu'ils ont mis dans l'entreprise.

Le système en trop

À regarder les événements, on a l'impression que quelque chose n'a pas été respecté. Le groupe coopératif d'Arrasate s'est construit sous le franquisme. Et si les Scop ne sont toujours pas prises au sérieux dans certains milieux d'affaires, il faut bien reconnaître que des militants ont donné une autre dimension au système coopérativiste. Et pourtant, malgré les difficultés, ce groupe est devenu le premier au monde et jusqu'à aujourd'hui, il reste l'exemple maximum de réussite de ce système.

Personne aujourd'hui au sein de Fagor ne désire faire une véritable critique de ce qui s'est passé, il y a des choses à sauver et il faut qu'elles le soient. Et ce n'est pas dans la polémique ni dans l'accusation que cela peut se faire. Mais on sait très bien que la situation vécue aujourd'hui par le groupe est liée à son désir de croissance. Notamment au rachat de Brandt qui n'a pas apporté le rendement qu'il aurait dû avoir, loin de là, et qui a continué à plomber l'entreprise, jusqu'à ce qu'elle en crève. Parce qu'elle a répondu avant tout au miroir aux alouettes de la politique libérale qui énonce doctoralement qu'une entreprise qui ne grandit pas disparaît. Celle-ci a grandi, elle a pris des dimensions qui n'étaient pas compatibles avec l'esprit coopératif qui est bien loin de la gestion de multinationales, ce qu'était devenue Fagor. ■

Euskal gazteria

Aitzina ! Pour rassembler les jeunes

Le nouveau mouvement de la jeunesse abertzale qui s'est créé en Iparralde s'est fondé sous le signe du rassemblement. C'est ce qu'ont voulu mettre en exergue les intervenants du meeting de présentation. Avec cette intention affirmée à la tribune : « *Notre organisation laisse définitivement derrière elle toutes les divisions historiques de ces dernières années. Si nous voulons avancer, si nous voulons que nos actions soient plus efficaces, il est temps d'unir nos forces.* »

Les thèmes abordés par les jeunes abertzale ne diffèrent pas de ceux qui préoccupent leurs aînés. Ainsi l'on retrouve la dénonciation de l'attitude irresponsable des gouvernements espagnol et français qui perdure encore. Comme les errements du gouvernement de François Hollande et les attaques du sous-préfet Dalennes, que ce soit sur le plan institutionnel ou au niveau de l'euskara. Face à ces blocages et agressions, les jeunes d'Aitzina ! « ne resteront pas les bras croisés » et affirment vouloir faire respecter leur identité, leur peuple et leur pays, et ce par la lutte. Tout en reconnaissant que ce ne sera pas facile mais en comptant sur la force de tout un peuple.

La présentation d'Aitzina ! a compté avec



la présence de délégations de jeunes venues de Corse, de Bretagne, de Palestine, d'Irlande, d'Occitanie ou du Kurdistan, toutes

représentant des peuples en lutte pour leur existence.

Parrainage

Deux militants abertzale sont venus apporter leur soutien à la démarche, deux militants issus de courants qui se sont fréquemment opposés par le passé. Filipe Bidart d'abord qui a montré sa satisfaction de voir les jeunes avancer vers l'unité et refuser de tomber dans les divisions antérieures. Et qui a rappelé que c'est l'union de centaines de jeunes qui se sont soulevés contre les États espagnol et français qui ont réussi à construire un véritable mouvement abertzale.

De son côté, Xabi Larralde a rappelé que les transformations de la société, ici comme ailleurs, se sont réalisées grâce au travail des jeunes. ■

Autonomia Eraiki

Ausardiaren garaia da

Azken hamarkada honetan ezker abertzalea zatiturik edo banaturik ibili zauku. Abertzaletasunak gaur egun dauzka hiru alderdi eta hainbat mugimendu, edota kolektibo. Azken urte hauetan, hurbilketa bat egin bada ere, bereziki Euskal Herria Bairen bidez, hori txalotzekoa da, indar bilketa ezinbestekoa dugu. EH Bai tresna egokia izaiten ahal da eta izan behar luke. Horrek baldintza bat dauka EH Baik ez du alderdien koalizio bat soilik izan behar. EH Baik, gaur egun Ipar Euskal Herriak dauzkan egitura (mugimendu, kolektibo) eta energia guztiak bildu behar lituzke, bazterketarik gabe. Gaur egun, EH Bai alderdiek dute kudeatzen eta honen ildoa idazten. Hortik ezin da atera herri dinamika bat, zeren, justuki, abertzaletasunaren aniztasuna ez delako osoki ordezkaturia.

Euskal Herria bere askapen borrokan garai berri bat ideki nahian dabil, eta borroka armatuaren estrategia baztertu balin badugu, ez da hori bakarrik baztertu behar; ezinbestekoa da iraganeko ibilmodeak ere aldatzea, iraganeko egiturak ere baztertu behar ditugu; joka dezagun ausardiaz, joka dezagun ibilmode berri bateri buruz. Nere iduriko, herri mugimendu batek dauzka gaitasuna eta ahalak abertzaletasunaren aniztasuna martxan ezartzeko, gure ideiak gizartean oraindik gehiago sartzeko. Politika alderdietatik atera behar dugu eta herrira ekarri. Abertzaletasuna alder-

dien esparrutik gizarte esparrura ekarri behar dugu, eta hori nola? Herri mugimenduaren bidez. Zer izaiten ahal litaike herri mugimendua? Abertzaletasunak dituen sinergia guztiak biltzea, gaur egun antolatuak direnak edo ez direnak koordinatzea, elgar lanean aritzea helburu amankomun baten alde: gure herriaren etorkizuna eta askapena.

Gai honek beste gogoetara batetara erematen daut eta azkenean leheneko gogoetari lotua dagoena. Azken urteetan, lan ainitz egin dugu abertzale ez diren hautetsi edota egitura desberdinekin (sindikatu, CCI elkar-atea etabar...), bereziki Lurralde Elkargoaren eskakizunaren inguruan. Hau dena behar-beharrezkoa zen eta da. Erakutsi dugu gai girela besteekin hitz eta lan egiteko, gai gaudela kontsensuak egiteko, hots, badakigula gure ideia berdinak ez dituztenekin bide zati bat egiten, herri honen interesetan. Lan horren inguruan, ohar tiki bat banuke egiteko. Lan egin dugu hautetsi edota egitura desberdinekin, baina ez ote dugu herria ahanzi? Zeren, hautetsi edo eta egitura horiek ez dute herriaren aniztasun guzti-ordezkatzeko.

Horretarako, iduritzen zait premia bat dela herriaren hurbil izaita beti. Herritik sortu ginen eta herrian oinarritu behar dugu. Zer erran nahi dut hor? Gure lana oinarritu behar

dugula bizi gauden eremuan. Gauza bat da lan egitea «elitarekin», baina ezinbestoa iduritzen zait herriari lotua izaita. Azkenean, ez dugu bakarrik elita ekarrarazi behar gureganat, Herritarrak ere. Entzuten ez direnak, gazte, zahar, emazte, gizon, langile, laborari, langabetuak, etabar, hitz batez gizartea, hori baita benetako gizarte zibila. Horretarako, beharrezkoa dugun herri dinamika, herri eta auzoetan egituratzera jo behar dugu. Ez dizuet gordeko lan hori lan pisua eta luzea dela, baina hortik dator gure indarra. Gure mugimendua ezin da alderdi klasikoen moduan antolatua izan. Ez gira alderdi klasiko bat, ez gira UMP edo PS; askapen mugimendu bat gira eta horretarako konbentzitu behar ditugunetarik hurbil izan behar dugu.

Gure borrokaren atal berri hau idikitzeko garaian ausartak izan gaitezen. Badakit nere gogoeta hau ez dela denen gustukoa izanen, baina jakin dezatela hau ez dela nehoen kontrakoa, baizik eta bakarrik gure herriaren aldekoa. Bide luze bat daukagu Euskal Herri askatu bat eraikitzeko eta indar guztiak behar-beharrezkoa dira; denek elgarrekin lan egiteko ordua da. Kontsensu hitza zabaldu behar dugu, baina abertzale gisa hitz egiteko garaia da ere.

Ausartak izan gaitezen; Herriak merezi du!

Ttote Etxebeste

Le 24 novembre, en route pour un Jura réunifié !

Le 24 novembre, le Jura suisse a un nouveau rendez-vous avec l'Histoire. C'est en effet ce jour là que les électeurs du Canton du Jura, le dernier en date créé au sein de la Confédération Helvétique, et ceux de la partie du Jura resté sous la tutelle du Canton de Berne, soit les trois districts de Courtelary, La Neuveville et Moutier, décideront de concert s'ils sont d'accord ou pas pour engager un processus qui conduirait à terme à un Jura réunifié.

La question qui sera posé ce jour là aux jurassiens helvétiques est la suivante : « La population du Jura bernois et du canton du Jura souhaite-t-elle pouvoir se prononcer dans quelques années sur la création d'un nouveau canton ? » Cela peut paraître, de prime abord, un tant soi peut emberlificoté comme formulation, mais elle exprime bien la complexité d'une situation où, une fois de plus, un petit peuple – 124.292 habitants en totalité, soit 70.197 pour le Canton du Jura et 54.095 pour le Jura bernois – a été le jouet des puissances tutélaires voisines.

Si le Canton du Jura n'est « entré en souveraineté » (c'est le terme consacré) que le 1er janvier 1979, la décision de sa création est le résultat du « plébiscite » organisé sur l'ensemble du Jura suisse, soit les 7 districts existants à l'époque, le 23 juin 1974. Ce jour là



est un grand moment d'histoire pour les jurassiens qui se battent depuis 1815 contre l'annexion au Canton de Berne par décision du Congrès de Vienne et pour retrouver les moyens de leur souveraineté. Sans entrer dans les détails, précisons tout de même que le territoire actuel du Jura suisse dans son ensemble

est une partie de l'ancien Évêché de Bâle qui fut longtemps une entité indépendante.

lébiscite et contre-plébiscite...

Le résultat du plébiscite du 23 juin 1974 – même si le « oui » fut acquis d'une courte tête avec 50,6% des voix exprimées – aurait

dû conduire à la création d'un canton du Jura sur 7 districts... si Berne, qui est à la fois un canton et la capitale fédérale, n'avait pas mis en œuvre une manœuvre dilatoire pour écorner la victoire des séparatistes – le terme est revendiqué par eux – jurassiens. En effet, prenant prétexte que dans 4 districts sur 7, c'était le « non » qui l'avait emporté, Berne décida d'organiser, le 16 mars 1975, un vote dit « en cascade », tout simplement un contre-plébiscite pour redemander aux électeurs de ces 4 districts là ce qu'ils souhaitaient... Puisqu'ils avaient voté majoritairement contre la création d'un canton du Jura un peu moins d'un an auparavant, le résultat était couru d'avance : les électeurs des trois districts méridionaux se prononcèrent à nouveau en majorité pour rester dans le giron bernois. Et c'est ainsi que la République et canton du Jura – de son nom officiel –, entré en souveraineté le 1^{er} janvier 1979, se retrouva amputé d'une bonne part de son territoire historique.

C'est avec ce genre de déconvenue que l'on peut comprendre combien la question du recours au référendum et le principe de « vouloir la jouer plus démocrate que démocrate » peuvent s'avérer dangereux et contre-productifs. Comparaison n'est peut-être pas raison, mais en transposant ce qui est arrivé au Jura suisse en 1974 et 1975, à l'exemple hypothétique d'un référendum en Pays Basque Nord sur la Collectivité Territoriale Spécifique, on pourrait imaginer que le « oui » l'emporte en décomptant le vote total dans les trois provinces... mais qu'en Soule –

pure hypothèse d'école !.. – ce soit le « non » qui soit majoritaire. Au vu de ces résultats, c'est comme si Paris décidait de refaire un référendum pour demander aux seuls souletins s'ils veulent vraiment de la Collectivité Territoriale Spécifique !... Les « grands démocrates » si soucieux de « l'avis souverain du peuple » seraient-ils prêt à accepter cela et à prendre le risque ?

Le rôle crucial de l'Assemblée Inter-jurassienne

Quoiqu'il en soit, et pour revenir au sujet qui nous occupe, les souverainistes jurassiens n'ont pas baissé les bras et se sont battus ces quarante dernières années pour un Jura réunifié. C'est cette lutte qui a conduit en 1994 à la création d'une Assemblée Inter-jurassienne. Et c'est cette structure de rencontre et de discussions qui a entamé, en 2004, les travaux en vue d'étudier la faisabilité d'une nouvelle entité du Jura à six districts : les trois du canton du Jura et les trois du Jura bernois, le district du Laufon ayant opté de son côté pour le rattachement au demi-canton de Bâle-Campagne.

Le travail de rapprochement des positions de l'Assemblée Inter-jurassienne a donc permis que le Parlement jurassien et le Grand Conseil bernois se mettent d'accord pour organiser la consultation populaire du 24 novembre et l'avalisent chacun de son côté. Il faut cependant savoir que si une seule des deux populations consultées répond majoritairement « non » à la question posée, les autorités renonceront à l'idée de fonder un nouveau

canton et le processus s'arrêtera là. Encore une fois le problématique jeu du « quitte ou double » inhérent aux référendum...

C'est dire si la date du 24 novembre est préparé avec sérieux et sens des responsabilités par les souverainistes jurassiens. Aussi, le rendez-vous annuel de la « Fête du Peuple » revêtait une importance particulière cette année. Le 8 septembre dernier, c'était une ferveur toute particulière qui s'exprimait à Delémont, capitale du canton du Jura. Chacune des composantes du mouvement jurassien allait apporter sa voix pour proclamer haut et fort combien il sera important de voter « oui » et convaincre de voter « oui », le 24 novembre. Avec un « oui » qui l'emporterait sur les deux entités, le processus pour ne faire qu'un seul Jura dans un proche avenir aurait toutes les chances d'aboutir. L'espoir était dans tous les cœurs et les abertzale s'associent pleinement aux aspirations des souverainistes jurassiens. Car, soyons en sûr, notre jour viendra aussi !

Allande Socarros

Pour en savoir plus sur la Consultation populaire du 24 novembre :

<http://www.jura.ch/fr/Administration/Avenir-institutionnel-de-la-region-jurassienne/Avenir-institutionnel-de-la-region-jurassienne-Scrutin-du-24-novembre-2013.html>

Et sur la lutte des jurassiens pour leur liberté et leurs droits : <http://www.groupebelier.ch>

La bataille de la Nivelle - novembre 1813

On fait ce que l'on veut de l'histoire et c'est toujours les vainqueurs qui l'écrivent. Il s'agit ici de la commémoration qui va être faite à Urrugne le 10 et 11 novembre 2013 avec des figurants qui vont jouer à la guérrerie voulant en cela refaire vivre la bataille de la Nivelle qui a eu lieu le 10 novembre 1813 entre les troupes de Wellington et les troupes Napoléonienne commandées par le maréchal Soult. En cette année 1813, 70 000 soldats et officiers des armées Napoléoniennes, après les défaites de Gazteiz, de Sorauren et celle de Donosti, se replièrent en Iparralde et s'y installèrent pendant 6 mois de fin juin au 9 décembre (date à laquelle les alliés franchirent la Nive), et dévastèrent la plupart de nos villages. Les maisons furent brûlées, des gens assassinés, des femmes violées, certains habitants mis au service forcé (1 800 recrues forcées sans compter les bouviers, le corps des gardes nationaux qui en grande partie désertèrent), les fourrages et les grains volés, les forêts détruites et même le château d'Urtubi fut cambriolé. Le maire de Sare écrivit au sous-préfet : par son indiscipline, le soldat français est devenu l'ennemi de la population et le général Darricau d'ajouter le 10 décembre, lors de la débâcle : mieux vaut être dépouillé par des compatriotes que par des étrangers. Suite

à cette année catastrophique, il est établi qu'en juin 1814 le taux de mortalité des habitants de nos villages augmenta massivement à cause des exactions des soldats, au mauvais temps pendant cette période (beaucoup de pluie) et à la misère qui en découla. On peut expliquer en partie l'exode massif qu'il s'en suivit. Au contraire, l'occupation des



Bataille de la Bidasoa, 9 octobre 1813 (William Heath, 1815).

troupes de Wellington fut mieux acceptée par notre population, hormis le début qui se caractérisa par les exactions des Espagnols

et des Portugais qui s'adonnèrent au pillage, assoiffés de vengeance après cinq ans d'occupation de leurs pays respectifs par les troupes napoléoniennes. Mais très vite Wellington les enverra de l'autre côté de la Bidasoa et l'armée anglaise se comportera avec respect et dignité durant son occupation. Ils furent accueillis comme des libérateurs, les échanges commerciaux et de négoce reprirent et ils payaient toutes les denrées dont ils avaient besoin. Après cette période désastreuse pour notre territoire, le Pays Basque était dévasté et ruiné.

Que va t-on commémorer ? Les batailles perdues ? Les horreurs perpétrées sur nos terres lors du repli des troupes du maréchal Soult ? La ruine et la désolation qui s'en sont suivies ? Nos ancêtres qui ont vécu tout cela doivent se retourner dans leurs tombes. Il s'agit là d'un manque de respect pour eux et leurs descendants. Arrêtons de jouer aux petits soldats, ce genre de commémoration n'est pas digne d'être portée à la vue de la population et encore moins à celle de nos enfants. L'histoire de la souffrance de notre peuple n'est pas une partie de rigolade et ne doit pas être une ode pour des gens qui ont fait le malheur de nos ancêtres.

Herriarrak

Plantoun-eko bizitegi okupatua

Kanporaketa ala etxe harketa ?

Okupazioaren epea luzarazteko egin helegitearen erabaki judizialaren bezperan (azaroak 15), mintzakide desberdinekin ukan ditugun azken elkarrizketen berri eman nahi dizuegu.

Irailaren 12an okupatzaileen delegazioaren eta Baionako herriko etxearen eta Habitat Sud Atlantic-en artean gertatu bilkuraren ondotik, beste bi bilkura iragan dira guk galdenginik, herriko etxearekin eta urgentziatzko aterpea kudeatzen duen elkarte batekin. Gure xedea mintzakideak elkar hurbiltzea da, etxe okupatua beharretan den familia bati uzteko, hitzarmen legal baten bidez. Office Public de l'Habitat erakundeak ez dio oraindik eskakizun honi erantzunik eman.

Okupazioa hau hasi zenetik proiektu eta irtenbide frango plazaratu ditugu, inizatiba konponbide adeitsuan bukatu dadin : herriko etxeko bitartekariekin eta HLMekin kontaktatuak, Plantoun-eko biztanleekin solasal-

diak eta sustengu eskaerak, auzoko etxe hut-sak behin-behineko bizitegiak bilakatzeko proposamena, etxebizitza eskubidearen aldeko kanpainak, eta azkenik lekuak husteko proposamena, prekaritatean den familia batek etxea erabiltzen badu. Jakin behar da Euskal Herrian dagoen urgentziatzko aterpe bakarrak 2000 eskaera inguru jasotzen dituela urtero, 300 lekuko gaitasuna duelarik. Beharra begibistakoa da pobretasuna eta prekaritatea izkututzen diren lurralde honetan, herri aberats baten itxura ematen delarik.

Nehor ez dugu tronpatu : desmarta guzi horiek molde gardenean eta asumituan burutu ditugu. « *Aferaren itzulia* » egina dugu, orain familia bati etxea ematea da kontua, konkretuki. Urgentziatzko aterpeak kudeatzen dituen elkarteari eskaintza egingarria iduritzen zaio, eta herriko etxeko hautetsi batzuek begi onez ikusten dute transizio hau. Esperientzia poliziaren interbentzio bortitz

batekin bukatzea adosketari atea hestea litzateke, guztiak krispazioaren eta gatazkaren eremura eramanez. Orain, bakoitzak har dit-zala bere ardurak.

Etxe okupatuaren bilakaera edozein izanik ere, hasitakoa segiko dugu, herritarren antolakuntza ildoari jarraikiz. Bi bilkura ideki iraganen dira :

Azaroaren 14an arratseko 7etan etxe okupatuan, skuat-aren segida aipatzeko (kanporaketa mehatsuari nola aurre egin, Euskal Herrian diren etxe hutsten inguruko sensibilizazioa eta okupazioaren legitimitatea).

Abenduaren 3an Baionan, langile sozia- lekin eta karrikako hezitzaileekin kolektibo bat nola osatu erabakitzeke (harreman sozia- len desagertzeaz eta prekaritatean diren- zat bizitegien sarbideaz lan egiteke).

Plantouneko etxe okupatuaren sustengu komitea

Université en Martinique

Non au mépris du gouvernement français



Les Guyanais, au bout de leur mobilisation, semblent avoir obtenu du gouvernement français satisfaction sur toutes leurs revendications. Il ne saurait être question pour nous de porter un jugement sur les fondements de celles-ci. Nous le disons clairement : c'est le droit et la responsabilité des Guyanais d'exiger ce qu'ils croient bon pour eux, et c'est ce qu'ils ont fait.

C'est notre affaire, à nous Martiniquais, de rappeler aux décideurs que le sort de l'université concerne aussi et au même titre la jeunesse martiniquaise ainsi que l'avenir de la Martinique.

Ainsi, pourquoi les Martiniquais sont-ils traités comme des moins que rien par les gouvernants parisiens? Pourquoi sont-ils exclus des échanges qui scellent le sort de l'université ? Pourquoi avoir persisté à ignorer la présidence de l'UAG et son conseil d'administration élus il y a à peine 6 mois ?

L'Université des Antilles et de la Guyane c'est, depuis plusieurs décennies, autant l'affaire des Guadeloupéens et des Martiniquais que des Guyanais. Ce qui est en cause, c'est

notre capacité à offrir une formation de qualité sur place à une jeunesse pour laquelle les choses sont et seront de plus en plus difficiles.

Réussir ailleurs devient en effet de plus en plus problématique pour nos jeunes (et les moins jeunes appelés, pour rester compétitifs, à consolider et élargir en continue leurs formations) : les conditions d'accueil ne cessent de se dégrader en France (hausse infernale des loyers, racisme...). Partir c'est une chose, réussir ailleurs c'est chaque année plus difficile !..

C'est dire que l'avenir de notre Université, notre capacité à offrir des formations de qualité et de plus en plus larges au plus grand nombre, ici, n'est pas que l'affaire des universitaires et des actuels étudiants.

Or, malgré les protestations de la présidente de l'Université, malgré la prise de position nette de la plus haute instance en la matière - la Conférence des Présidents des Universités de France - qui a dénoncé sans ambiguïté la méthode adoptée par le gouvernement, celui-ci a persisté dans sa volonté de nous cracher son mépris au visage.

Pourquoi le silence des collectivités, et notamment de la présidence du Conseil Régional, face à un tel mépris, un tel camouflet public de la part de ses amis du gouvernement ?

Pourquoi n'avons-nous pas entendu la dénonciation qui s'imposait de leur part, ni même une question au gouvernement comme l'a fait Alfred Marie-Jeanne ?

Le silence inconscient ou complice est inacceptable !

Notre peuple a une dignité, ses représentants ont une responsabilité ! Nous avons droit au respect ! Alors que tout semble indiquer la décision en haut lieu de sacrifier l'avenir de la formation universitaire dans nos pays sur l'autel d'intérêts obscurs, refusons de faire le jeu de la division de nos peuples et de l'affrontement de leurs intérêts.

Nous devons défendre l'université contre toute régression quelle que puisse être son évolution.

Respect pour la jeunesse et le peuple martiniquais !

La Rédaction du Palima.org

Martinique, le 11 novembre 2013

Ça barde !

Beñat Espil

*Sur les longs fils barbelés de l'actu
L'est parfois marrant d's'y promener
Mais pourtant tu t'y pique souvent le cul
Tant ça pu, tu dois t'boucher le nez...*

Alors là, le barde Amets Arzallus et tous ces potos koblakari n'ont qu'à bien se tenir, réviser leurs cours de l'école de bertsulari et repotasser leurs cahiers de rimes, les vers qui précèdent ne sont qu'un avant goût de ce qui les attend lorsqu'ils se rendront sur nos terres souletines. Pour augmenter le stress de ces pros de l'impro, il suffisait... de presque rien, peut-être dix armées de moins pour qu'on leur dise qu'on les aime, mais alors pourquoi faire du cinéma et appeler le même jour, même lieu, même (mal)heure, à se rassembler pour une manif de ronchons qui n'a pas eu sa ration de potirons. Trente ans de prison valaient bien aussi une messe. Nous serons certainement plus nombreux à chanter des alléluias lors de cette procession que l'ont été la dizaine de basques longeant les murs d'enceinte de la zonzon de Lannemezan au cri de : « *libérez Abdallab ! et presoak etxerat !* » Cet appel pressé de Batera ressemble fort à de la récup bon marché d'un public venu se délecter des joutes oratoires de nos meilleurs gardiens de mots. Il est plus que certain qu'un tour de ville (morte) au cri de « *instituzio espezifikoari bai !* » plombera la journée mais on pourra compter sur nos bardes pour nous susurrer à l'oreille :

*Allons bon voilà ton sourire
Qui tourne à l'eau et qui chavire
Je ne veux pas que tu sois triste
Imagine ta vie demain
Tout à côté de clowns en train
De faire leur dernier tour de piste*

A moins que la colère contenue depuis si longtemps par les zélus de tous bords politiques (le consensus... en un mot) et d'autres non zélus mais tout aussi zélés (et consensusés... toujours en un mot !), n'explose ce jour là comme elle avait explosé lors d'un feu Aberri Eguna organisé à Maule. La rumeur qui court, libérant des odeurs de soufre et de murmure d'appartements vides réquisitionnés par des diables d'incontrôlés descendus sans doute de la vaste forêt d'Irati et des collines de Baigorri (vu qu'on aura ce tantôt le même canton, c'est ça la décentralisation hein tonton ! Pourquoi tu tousses ? Déconne pas tu éparpilles tous tes os dans le caveau, ça va être encore le bordel pour tout ramasser), des playboys de la lutte qui ont un piège à flics, un piège tabou, un joujou extra qui fait crac boum hu, les flics en tombent à leurs genoux et qui attendraient de pied ferme toute la faune gendarmesque et autres lardus de service pour déverser huile bouillante et autres offrandes de bienvenue à tous ces sbires du nouveau préfet. Une journée qui promet quoi ! Après le printemps arabe, l'automne Xibero-tarrabe et même peut-être Iparretarrabe... La question au demeurant étant : ne faudrait-il pas envisager de reporter ou alors carrément annuler cette demi-finale à Maule et quelques semaines plus tard, enfin dans le calme et la sérénité y organiser la finale ? La colère sourde (sourd celui qui ne veut pas entendre !) gronde paraît-il, mais au fond, faut-il se fier à ces rumeurs que le vent du sud nous apporte, ces souffles de vents de guerre venant du Mali, où parfois des journalistes perdent leurs plumes... Les journalistes qui se cachent derrière chaque flic et militaire (ou/et le contraire ? Je sais plus !) devront-ils se tenir sur leur garde ou pourront-ils déambuler dans Maule

comme ils le font à Bamako en seigneurs et maîtres de l'info (entre autre) ? Oui sans doute, moi j'y crois pas à tous ces murmures de guérilla urbaine, ce serait purement et simplement de la désobéissance civile à la désobéissance civile (glups !), un imbroglio stratégique que nos grands penseurs des luttes futures auraient du mal à démêler... Non, tout ça et bien plus encore ce doit être de la propagande préfectorale pour installer la peur dans nos villes zé nos campagnes, conçue par l'ancien préfet qui s'en est allé bronzer sous les cocotiers (Ho ! Amets, mate la rime... ! Tartaro l'a bien remarqué, lui, puisqu'il s'étonne dans *Enbata* que : « *Le locataire de la préfecture de Pau dont personne ne connaît le nom soit expédié chez les vabiniés au bout de seulement 18 mois. Valls à deux temps trois mouvements...* » Vous aurez remarqué au passage qu'avec cet humour de chiotte, le nouveau Tartaro n'arrive pas et loin s'en faut à la poignée du cercueil dans lequel est couché l'ancien. Le préfet aussi l'a remarqué (Koño ! voilà-t-il pas que je fusionne avec un préfet... J'ai vraiment besoin d'un stage intensif dans un camp de rééducation... Non pas par

le travail !) qui s'est targué d'une misive en ces termes : « *Outre le caractère injurieux que ces écrits traduisent pour la population de la Polynésie française, je tiens à vous informer qu'il y aura toujours plus de personnes, dans ce département, qui connaîtront mon nom que vous n'aurez jamais, et durant votre "carrière", de lecteurs. Malgré vos incommensurables efforts pour tenter l'humour, qui vous va si mal.* » Pan sur le bec ! Putain le revers de la main ! Il a appris ça à Waltari ou quoi ? En voilà un qui causait bien, je ne sais si les polynésien(e)s (Agur Oscar Temaru !) l'apprécieraient (un gardien des institutions coloniales françaises, c'est peu probable), mais nous, les peu de valeur, les quelconques, les kaxkarot on le regrette déjà, même s'il aurait-été mieux inspiré de lire *Ekaitza* ! Mais bon, personne n'est parfait dans cette république bananière. Même les hauts fonctionnaires glissent sur leurs peaux de banane. Banane !

En voilà d'autres qui y ont glissé et leur glissade était tellement longue qu'ils ont fini leur course dans le monde du silence. Et portant nous y croyions à leur

alternatiba... Après la journée mémorable, (quelque peu dispendieuse mais bon s'il fallait relever toutes nos contradictions, on en serait à envisager de renverser cette société marchande ...) historique, de Baiona, où le système de photosynthèse était au top, où les pollueur lambda que nous sommes avons appris à bien gérer nos déchets, à doser nos rejets de carbone, tous les discours enflammés sur la biodiversité, la protection de l'environnement et tout le bataclan, on se disait qu'avec ce shoot de chlorophylle, le nouveau parti ou mouvement écolo donnerait son point de vue sur les manif des pollueurs aux chapeaux ronds (et rouges !) bretons. Car enfin, cette taxe carbone qui aurait diminué les va-et-vient de ces putains de camions au profit du ferroutage, ce n'est pas un bon angle d'attaque pour mettre au pied du mur les innombrables paysans pollueurs hyper subventionnés bretons de la FNSEA et leurs adorés patrons transporteurs margoulins de leurs produits industriels pourris ? L'instauration de la taxe carbone n'avait-elle pas été inscrite dans le marbre lors du grenelle de l'environnement ? On s'attendait alors que les écolos de tous bords se lèvent tels des géants verts et critiquent avec véhémence les exactions commises en toute complicité avec l'autorité publique. N'ont-ils pas assisté comme nous à la destruction de nombreuses bornes, encadrés par des gendarmes débonnaire ?



Serions entrés dans la sous-préfecture de Baiona si facilement qu'eux dans celle de Morlaix, mis le feu dans la cour et menacé du pire (j'en frémis encore !) le gouvernement s'il ne renonçait pas à appliquer cette taxe ? N'ont-ils pas reconnu sous leurs bonnets rouges (à 5 euros x 15 000 = la bonne affaire), les tristes paysans productivistes et autres apolitiques de droite et extrême venus se défouler dans les rues sans se rendre compte qu'ils étaient les larbins de patrons esclavagistes ? Déjà que quelques semaines auparavant, des ouvriers d'un abattoir en grève avaient eu maille à partir avec d'autres ouvriers d'un autre abattoir... Misère ! Solidarité bretonne disiez-vous ? Tartaro aurait rétorqué : « *Il y a des Beffre* (non de l'ancien préfet !) *qui se perdent !* » (Et on rit toujours pas !) Non, un silence pesant s'est abattu dans le monde bisounours des écolos basques. On a entendu parler d'eux il y a seulement quelques jours lorsque Bayrou et Borloo les (égos)centristes ont baptisé leur nouveau parti : Alternative. D'Alternatiba à Alternative il n'y a qu'un pas (peu de rejet de carbone, sûr que pas mal d'écolos se laisseront tenter !) Sglurp !

Décidément, en ces temps de paléolithique supérieur où l'homme a décidé de péter plus haut que son cul, les mots ne veulent plus rien dire. Nous devrions retourner au temps béni du paléolithique inférieur pour réapprendre à dessiner sur les parois des grottes des gros cons de larbins écolos avides de pouvoir, se faire mettre par d'autres gros cons de socialos imbus de pouvoir, tous pitoyables tartuffes ; des gros cons de serfs subventionnés se faire mettre par des gros cons de princes transporteurs qui n'ont même pas inventé la roue. Dans un coin, un Rom de passage dessinerait aussi une avocate pas grosse ni même conne qui se fait chatouiller par la Belle Liberté tout en se demandant comment diable deux détenus de la prison de rétention des étrangers, ont pu se faire la rétention buissonnière, en dépit des caméras de surveillance et des gardiens et tout en regrettant ces évasions. Quoi qu'il en soit, devant cette fresque de lupanar géant, il se pointerait, pour sur, un barde rigolard qui mettrait tour cela en vers et lors des longues soirées de cet hiver paléolithique, on se taperait la panse de fou rire en sirotant du jus d'auroch. ■

Point de vue antifasciste

Le 9 novembre 1938, les nazis commençaient la traque des juifs, Tziganes, homosexuel-le-s, opposants politiques, etc. pour finir, comme tout le monde le sait, dans les camps de la mort ! 9 novembre 2013, en Europe, la chasse aux Roms et aux sans-papiers perpétuée par Valls, la stigmatisation des musulmans, l'homophobie, la lesbophobie, l'omniprésence du sexisme et du racisme dans les hautes sphères des États et en général la montée des idées nauséabondes de l'extrême-droite nous montrent que le fascisme n'a pas disparu ! Il est bien vivant et encore plus depuis ces dernières années. A l'occasion de la commémoration de cette date, plusieurs rassemblements étaient organisés en Europe dont deux en Euskal Herria (Baiona, Bilbo) à l'appel de Sare antifaxista. Et c'est là où je veux en venir. Pour prendre le cas du Pays Basque, comment expliquer le manque de présence, d'investissement de la part des mouvements, partis, personnes se réclamant de la gauche révolutionnaire, progressiste, soit disant incontournables dans la vie sociale de ce pays ? Le manque de solidarité tout court ! Comme, pour prendre un exemple, votre insignifiante présence lors des manifs pour le mariage pour tous. Il est peut être bon de se souvenir des origines, d'où la lutte a commencé. D'où on vient. Les combats menés par les combattant-e-s Basques qui luttèrent contre Franco pendant la guerre d'Espagne, 1959 création d'ETA pour la reconnaissance du Pays Basque et lutte contre le fascisme, Années 1970-1980 les victimes des groupes para-policiers ou barbouzes d'extrême droite. Ainsi que la répression de la part des forces de police des deux États français ou espagnols. Plus globalement le système capitaliste, les institutions et idées fascisantes, racistes, qui nous oppriment dans notre quotidien, et chient sur nos libertés ! Non, l'antifascisme n'est pas l'histoire d'un groupe, de mouvement ou de personnes. Qu'elle soit ici, à Berlin, Rome, Dublin ou ailleurs, la lutte contre les discriminations est la même. L'antifascisme ce n'est pas non plus une lutte isolée, confinée, mais sous cette bannière sont englobées des luttes comme l'anticapitalisme, l'antisexisme ou contre toutes formes d'oppression. Je pense qu'il était bon de le rappeler. Notre devoir de mémoire, de résistance, de combat passera par la solidarité ! Et non pas par le mépris et l'indifférence. C'est notre devoir, celui des femmes et hommes de ce pays. C'est l'affaire de tous et toutes !

Oroimena, duintasuna eta borroka, euskal herria antifaxista.

Joël S.

BALTSAN
ZORIONAK GURI
URTE 1 AN

AZAROA 12:00 : **POTEO-PINTXO**
SAMEDI **23** 14:00 : **KANTU ZIKIROA**
NOVEMBRE **20€**
! **IZEN EMAITEAK / INSCRIPTIONS : 06 37 72 94 93**
21:00 : **EKINTZA (ROCK)**

ABENDUA 21:00 : **H-EDEN (FOLK)**
VENDREDI **06** **DISKO AURKEZPENA 5€**
DÉCEMBRE **PRÉSENTATION DU DISQUE**

ABENDUA 16:00 : **BERTSOLARI FILMA**
DIMANCHE **08** **FILM SOUS TITRÉ EN FRANÇAIS**
DÉCEMBRE **KITORIK!**

BALTSAN **ZIBURU**
G. Gabriel Delaunay karrika, Marinelak auzoa
8 rue Gabriel Delaunay, quartier Marinelak

BALTSANEK URTE BAT !

Baltsan elkarte ziburutarrek egitarau aberatsa apailatu du bere egoitzan, Marinelak auzoan, Gabriel Delaunay karrikaren 8garrenean., bere lehen urte mugaren ospatzeko, 5 hilabetez hetsi behar izatearen nahigabea gibelean utzi eta Ziburun kultura herrikoia sustatzen jarraitzeko.

azaroaren 23an, larunbatarekin

- 12etan : poteo – pintxo,
- 14etan : Zikiroa kantuz musikariekin (kasu : izena eman 06 37 72 94 93 zenbakira).
- 21etan : Ekintza taldearen kontzertua

abenduaren 6an, ostiralarekin

- 21etan : H-Eden folk taldearen lehen emanaldia beren diskoaren aurkezteko

abenduaren 8an, igandearekin

- 16etan : Bertsolari filma. Bertsolari txapelketa nagusiaren finalaren atarian bertsolaritza hobeki ezagutzeko dokumentala eta finalaren emaitzaz Bertsolotoa egiteko parada : nor izanen da aurtengo txapelduna ?

Zorionak guri, ongi etorria zuri

Baltsan elkarte

Il y a quarante ans : les Groupes

Mari Otxandi

Il y a tout juste 40 ans, en septembre 1973, de nombreuses arrestations ont lieu en Catalogne qui visent des membres de l'ex-MIL (autodissout le mois précédent¹). Les premiers sont interpellés lors de l'expropriation d'une banque à Bellver de Cerdanya le 15 septembre, les autres à Barcelone entre le 18 et le 25 septembre. Les derniers militants arrêtés le sont lors d'un véritable guet-apens mis en place par la Brigade politique et sociale qui a mis la main sur un agenda annonçant un rendez-vous ce jour-là. Mais l'intervention ne se passe pas comme prévu et Salvador Puig Antich, blessé, riposte avec son arme. S'il ne tire que deux fois, ce sont cinq balles qui seront extraites du corps de policier tué et Puig Antich sera rendu seul responsable. Les prisonniers sont nombreux, les charges lourdes, les procès ne vont pas tarder à démarrer : la solidarité doit s'organiser ! Cette solidarité s'exprimera notamment à travers le sigle GARI, sur lequel revient un livre paru cette année².

Dès le mois d'octobre 1973, une première brochure est publiée intitulée *Gangsters ou révolutionnaires ?* qui revient sur l'expérience du MIL, assez méconnue dans l'Hexagone. À Barcelone, le même mois, le comité de solidarité diffuse d'autres textes regroupés sous le titre « Dossier MIL », dans lequel est annoncée la condamnation à mort de Puig Antich, exécution réclamée par les policiers de la Brigade politique et sociale qui sont venus manifester jusque dans l'hôpital où il était soigné. Cette annonce est confirmée par les conclusions provisoires du procureur chargé du dossier le mois suivant. Et la condamnation effective ne tarde pas à tomber : le 9 janvier 1974, le Conseil de guerre condamne Salvador Puig Antich à mort, José Luis Pons Llobet à trente ans de prison et María Mareos Fernández à cinq ans de réclusion.



La solidarité s'organise

La semaine suivante, quatre membres de l'ex-MIL sont arrêtés dans la région parisienne alors qu'ils changent des plaques de voitures et sont en possession d'armes et de faux papiers. Ils préparaient l'enlèvement d'une personnalité espagnole (le représentant de l'Espagne auprès de l'Unesco) qui aurait servi de monnaie d'échange pour négocier la libération des militants emprisonnés dans l'État espagnol et éviter l'exécution de Puig Antich. Visiblement, ils envisageaient également de s'en prendre

à un avion de la compagnie Iberia dans un aéroport italien ou suisse.

Ces arrestations mettent à mal le projet d'enlèvement qui devait être mené par ce groupe, mais leurs camarades toujours en liberté vont se réorganiser et contacter d'autres groupes et connaissances afin qu'un autre enlèvement soit préparé et mené à bien. C'est un groupe toulousain qui s'en chargera. Fruit des réunions qui ont lieu pour mettre en place ce projet, une coordination prend forme, réunissant groupes affinitaires et individus de diverses sensibilités qui se retrouvent autour de l'urgence d'empêcher l'exécution de Puig Antich, mais aussi de dénoncer la collaboration de l'État français avec le régime franquiste et finalement la nature du système : « *La répression fasciste qui se manifeste durement et clairement en Espagne ne diffère que dans la forme de l'intoxication aliénatrice que nous font subir les démocraties occidentales. Si les moyens diffèrent, les buts sont partout les mêmes : l'exploitation et l'anéantissement de l'individu.* »³ Tous considèrent que les types de protestation « classiques » sont bien trop insuffisants et ne permettront pas d'empêcher l'exécution de Puig Antich.

Fin février 1974, la voiture du chancelier d'Espagne à Toulouse est mitraillée. « *Vingt-cinq balles dans la carrosserie de la voiture du chancelier du consulat d'Espagne transformée en passoire* », titre la *Dépêche du Midi* le 27 février. L'action est revendiquée par une

lettre signée « Des copains de Puig » : « *Charogne. Aujourd'hui nous mitraillons ta voiture pour te montrer à toi et à ton gouvernement que nous avons des armes et sommes prêts à nous en servir. En Europe il y a des centaines de représentants de ton État ; si Puig est assassiné, nous nous servirons de nos armes et cette fois nous ne tirerons pas sur de la tôle ! Nous te demandons de faire part de nos intentions à ton gouvernement. Nous sommes prêts à aller jusqu'au bout, quand et où il le faudra.* »⁴

Puig Antich est garrotté

Le 2 mars, la condamnation à mort de Salvador Puig Antich est exécutée : il est garrotté dans l'enceinte de la prison de la Modelo à Barcelone. (Au même moment, Heinz Chez est lui aussi garrotté à la prison de Tarragone pour avoir tué un garde civil et en avoir blessé un autre. Ce sont les deux dernières personnes dans l'État espagnol à subir ce supplice hérité de l'Antiquité.) Il est à noter que le pouvoir franquiste avait l'habitude de réserver cette méthode d'exécution aux condamnés de droit commun, les condamnés politiques étant, eux, fusillés. En garrottant Puig Antich, c'est ainsi toute la dimension politique de son engagement qui est niée.

Cette exécution a eu lieu cinq mois après l'arrestation de membres du MIL à Barcelone, laissant très peu de temps pour qu'une véritable riposte n'ait le temps de se mettre en place. D'autant que le projet d'enlèvement a été interrompu par les arrestations menées en région parisienne. Néanmoins, la coordination qui a vu le jour entend bien poursuivre son action : si un militant a été assassiné, d'autres sont toujours en prison et risquent de lourdes peines, dont certains à nouveau la peine de mort. Il faut donc redoubler d'efforts pour parvenir à mettre en place un rapport de forces assez conséquent pour faire reculer le pouvoir.

En Euskal Herria aussi

Ainsi, dans la nuit du 21 au 22 mars 1974, une série de sabotages à l'explosif se déroule tout le long des Pyrénées. En Catalogne Nord, à Villeneuve-de-la-Raho, une explosion éventre le tablier d'un pont qui enjambe la voie ferrée Perpignan-Barcelone et la torsion des rails. À Sallagouse, un pont est pris pour cible sur la route menant à la frontière. Plus à l'ouest, à Ax-les-Thermes, un pont sur la route d'Andorre et de l'État espagnol est partiellement détruit. Enfin, à Bidarte, le pont Parlementia, là où la RN10 enjambe la voie ferrée Paris-Irun, une explosion entraîne le déraillement partiel d'un train de marchandises.

Ces actions coordonnées sont revendiquées par des tracts laissés sur place signés « GAI » (Groupes autonomes d'intervention). Leurs visées sont clairement énoncées : « *Nous ne sommes pas la branche militaire d'un parti ni des terroristes ou des militants professionnels, mais des individus qui savent que la révolution est avant tout sociale et qui refusent le système là où ils travaillent et là où ils vivent. En gênant les communications entre la France et l'Espagne, nous intervenons sur les échanges économiques entre les classes capitalistes des deux pays d'une façon partielle et momentanée, persuadés que les prolétaires peuvent arrêter la production d'une façon durable et efficace sur les lieux de travail, pour leur émancipation. [...] Protester contre les gouvernements libéraux, démocrates ou "socialistes" qui brandissent le symbole de l'Espagne dictatoriale pour prouver qu'ils sont libres et humains, contre les démocrates et*

révolutionnaires armés anti-impérialistes

gauchistes qui burlent au crime quand Puig Antich est assassiné et crieraient victoire si on lui avait permis de crever à petit feu entre quatre murs et se taisent alors que Pons et Solé risquent la peine de mort et passent sous silence que onze membres du MIL dont deux en France risquent de lourdes peines... Seule une action révolutionnaire doit être actuellement menée. »⁵

Apparition du sigle GARI

Alors que la collaboration de l'État français avec le pouvoir espagnol ne cesse de s'accroître et sous fond de campagne présidentielle, le 3 mai 1974, le directeur de la Banque de Bilbao à Paris est enlevé. Le 6 mai, l'ambassade d'Espagne à Paris dit avoir reçu un communiqué des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes) demandant une rançon de 10 millions de francs et précisant que leur but est de « faire pression sur les autorités judiciaires espagnoles pour les forcer à adopter un certain nombre de mesures déterminées »⁶. Le 7 mai, l'action est revendiquée dans un communiqué reçu à la rédaction de l'Agence France-Presse (AFP) de Madrid. Les revendications sont les suivantes : publication dans la presse espagnole des communiqués du mouvement révolutionnaire ; mise en liberté de Santi Soler Amigo, militant du MIL gravement malade ; publication de l'acte d'accusation des militants du FRAP arrêtés le 1er mai et passibles de la peine de mort ; mise en liberté conditionnelle de tous les prisonniers pouvant en bénéficier légalement. Le gouvernement espagnol fait savoir qu'il ne négociera rien avec les ravisseurs.

Le 20 mai, sans en référer ni à Paris ni à Madrid, la Banque de Bilbao décide de verser la somme de 3 millions de francs aux GARI, mais la police espagnole, alertée des tractations qui durent depuis plusieurs jours, prévient ses homologues français pour qu'ils interviennent. S'ensuit une filature qui fera voir du pays aux policiers de la Criminelle... Le lendemain, l'AFP de Madrid reçoit un nouveau communiqué : « Les proches de M. Suarez ont accepté de répondre favorablement à nos exigences. Le gouvernement espagnol vient, de son côté, de nous accorder certaines promesses concernant nos revendications. Aussi, et sauf événement de dernière minute, nous allons prendre des dispositions pour libérer ce représentant du capitalisme mondial qu'est M. Suarez. À partir de là, nous donnons deux mois au gouvernement espagnol pour éviter toute action de notre part. »⁷

Ainsi, le 22 mai, le banquier est relâché en région parisienne. Le même jour, neuf arrestations ont lieu à Paris, près d'Avignon, à Toulouse et dans l'Aude. Dans la nuit, les locaux de la compagnie Iberia sont visés par l'explosion d'une voiture piégée à Bruxelles ; deux autres véhicules sont désamorçés à Anvers et Liège. Les trois actions sont revendiquées par les GARI. Deux autres personnes seront également interpellées le 29 mai. Des arrestations ont aussi lieu à Barcelone.

Les actions se multiplient

Les actions se poursuivent tout au long de l'été 1974. En juillet : attentats en Andorre contre les PTT espagnoles et contre la Viguerie épiscopale espagnole, explosion dans les toilettes du train Paris-Madrid à Paris, sabotages de pylônes électriques des lignes à haute tension qui desservent l'État espagnol en Catalogne et à Biriatu, explo-

sions détruisant les véhicules des trois équipes espagnoles sur le Tour de France ainsi qu'une fourgonnette de l'AFP, explosions à Lourdes détruisant des cars de touristes. Toutes ces actions sont revendiquées par les GARI. De même, le 17 juillet, Juan Antonio Astarloa, le fils du directeur de la grande laiterie Lauki, est enlevé à Madrid avant d'être relâché le lendemain. Action elle aussi revendiquée par les GARI.

Les 23 et 24 juillet, Oriol Solé est condamné à 48 ans de prison et Pons Llobet à 21. Les actions reprennent de plus belle. Le 25 juillet, la Banque populaire d'Espagne est visée par un attentat à Nîmes. Entre les 27 et 28 juillet, attentat contre le consulat d'Espagne à Toulouse et bombe placée dans la consigne de la gare de Hendaia. Le lendemain, deux autocars assurant la liaison France-Espagne-Portugal sont endommagés. Des voitures piégées sont placées aux postes frontières du Perthus et de Bourg-Madame en Catalogne. Le 30, une fausse alerte à la bombe dans des trains partant de Hendaia sont immobilisés à Bordeaux. Fausse alerte également dans le Madrid-Paris. Le trafic entre les deux États est des plus chaotiques, alors que c'est la pleine saison touristique... Dans la nuit du 30 au 31 juillet, deux bateaux de plaisance sont plastiqués dans le port de La Grande-Motte.

Le 5 août, des voitures piégées visent Iberia, la Banque populaire d'Espagne et une agence de voyages spécialisée dans les séjours en Espagne à Bruxelles. Le 14 août, une alerte à la bombe est lancée dans la grotte de Lourdes. Fausse alerte, mais qui sème le trouble jusqu'à la fin de la « saison des pèlerinages ».

Autodissolution et répression

Si la fin des GARI n'a pas été rendue officielle, elle s'est en fait produite courant août 1974, tous les groupes contactés ayant fait part de leur souhait de ne pas poursuivre sauf l'un d'entre eux. Les GARI ayant été créés en solidarité à des camarades incarcérés et leurs buts étant précis et ponctuels, la coordination n'avait plus de raison d'être en tant que telle. Comme l'explique un groupe membre de la coordination en 1975 : « Nous ne voulons pas ici perpétuer un sigle, un moment de lutte. Ce serait faire le contraire de ce

que nous pensons. Parce qu'une lutte n'a ni début ni fin, parce qu'une révolution n'a ni début ni fin à perdre : un sigle, une représentation, pour être vraiment un moyen de lutte ; elle devient fin en soi, se veut un interlocuteur valable, et cela contre ceux qui refusent ses tactiques politiciennes, frontistes. »⁸

En septembre 1974, quatre nouvelles arrestations ont lieu : deux personnes sont interpellées près de Toulouse. Dans les documents retrouvés chez l'un d'entre eux lors la perquisition, des indices conduisent à l'arrestation de deux autres personnes à Hendaia et Donibane Lohizune. Tous déferés devant la Cour de sûreté de l'État, juridiction spéciale dépendant directement du pouvoir, mais permettant de bénéficier du statut de prisonnier politique. Depuis le début de l'année 1974, de nombreuses personnes ont été arrêtées, certaines sont en prison dans l'attente de leur procès, d'autres ont été libérées, d'autres arrestations auront lieu plus tard... L'instruction est longue et les prisonniers mènent aussi des luttes en prison pour voir leurs droits reconnus.

Entre 1975 et 1977, de nombreuses actions de solidarité encore lieu pour soutenir les trois militants des GARI encore incarcérés : Mario Inés Torres, Michel Camilleri et Jean-Marc Rouillon. Ces actions seront revendiquées par des groupes éphémères aux noms envoyant des





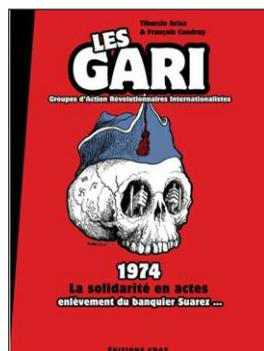
clins d'œil aux GARI : GAROT (Groupe d'action révolutionnaire occasionnellement terroriste), GALUT (Groupe autonome libertaire des usagers des tribunaux) ou encore GALOP (Groupe autonome libertaire occasionnellement parieur).

Ce n'est finalement qu'en 1981 que deux procès auront lieu dans le dossier des GARI : en janvier et en mars. La plupart des accusés seront innocentés. Personne ne sera condamné pour l'enlèvement du banquier car aucune preuve n'a convaincu le jury. Ceux qui ne s'étaient pas présentés au procès seront finalement amnistiés par Mitterrand qui arrive au pouvoir au mois de mai de cette année.

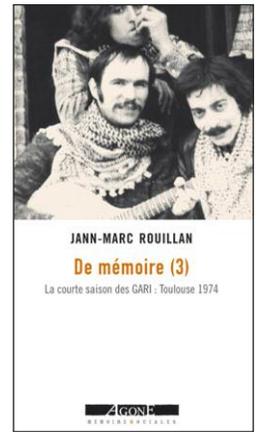
Les faits, le mouvement, le vécu

Toute cette histoire est retracée dans *les GARI - 1974, la solidarité en actes* avec nombre de documents à l'appui, publiés à l'époque ou plus tard, comme par exemple les témoignages de quelques participants recueillis dernièrement. Cette publication se base essentiellement sur les archives du CRAS (Centre de recherches sur l'alternative sociale) et n'a pas la prétention de relater l'histoire des GARI car cela nécessiterait un travail d'une autre ampleur et le recueil des témoignages des acteurs directs, ce qui est loin d'être facile étant donné leur nombre et l'impossibilité de les identifier tous. Sans parler des dissensions qui réapparaîtraient nécessairement entre les militants de l'époque, cette page de l'histoire ayant été comme vite tournée pour mieux l'oublier, l'analyser, la triturer, la transformer... « *Les faits sont les faits. Leur vérité n'est pas dans leur historique ni dans les justifications après coup, analyses et commentaires, pas davantage dans lesdits éléments collés bout à bout. La vérité des faits est dans les faits eux-mêmes. L'Histoire s'invente après les faits* », écrivait en août 2012 l'un des protagonistes⁹. Il remarquait aussi que « *l'amnésie curieusement épargne la mémoire sémantique (structures, mots, concepts, généralités), pas la mémoire épisodique (faits personnellement vécus)* ». ¹⁰ Restent donc des textes, des faits répertoriés, des affiches, des minutes de procès, des archives. Ici présents.

Et restent aussi des vécus, individuels et collectifs, qui sont si peu sortis de l'ombre qu'ils sont comme entrés dans l'oubli à peine leur dernier souffle expiré. Des histoires qui ne peuvent se raconter vraiment, sinon partiellement et subjectivement. Ainsi, des personnes ayant participé à la même aventure en auront peut-être



des souvenirs très distincts. Non pas que leur mémoire leur fasse défaut ou qu'ils ne soient pas sincères : le vécu est l'empreinte qui reste en nous et qui renvoie à ce que nous sommes en tant que personne, individu ayant son histoire et son parcours propres. Comment transposer un moment, une émotion, une intuition, par les mots ? Les faits, eux, sont implacables. Objectifs ? C'est encore à voir. Implacables et incapables de restituer les émotions qui pourtant elles aussi font partie de l'histoire qu'ils tentent de nous raconter. Ils ne sont que les traductions glaciales d'un engagement humain. D'un engagement qui fait le pari de la vie face à un système mortifère ; d'un engagement qui place l'humain au cœur du projet de société qu'il appelle de ses vœux. Un ouvrage offre aux lecteurs une partie du vécu d'un acteur direct des GARI : *De mémoire (3)*¹¹, de Jann-Marc Rouillan.



Notes

1. Voir *le MIL : une histoire politique* (de Sergi Rosés Cordovilla, éd. Acratie, 2007) et *Mouvement ibérique de libération, mémoires de rebelles* (de Jean-Claude Duhourcq et Antoine Madrigal, Éd. CRAS, 2007).
2. *Les GARI - 1974, la solidarité en actes* (Éd. CRAS, 2013).
3. *Les GARI*, p. 48.
4. *Les GARI*, p. 26.
5. *Les GARI*, p. 27-28.
6. *Les GARI*, p. 31.
7. *Les GARI*, p. 37.
8. *Les GARI*, p. 55.
9. *Les GARI*, p. 264.
10. *Les GARI*, p. 266.
11. *De mémoire (3) - La courte saison des GARI : Toulouse 1974* (Jann-Marc Rouillan, Éd. Agone, 2011).

Site Association U Levante : <http://levante.fr/>

Lucio Urtubia Arnaga Jean Rostand gogoan

Lucio Urtubia à Arnaga
en souvenir de Jean Rostand

Anarchiste, voleur, faussaire, mais surtout... maçon !
Projection du documentaire **Lucio**

de Aitor Arregui et José Mari Goenaga
Suivi d'une rencontre-débat avec **LUCIO URTUBIA**

autour de l'engagement humaniste de Jean Rostand et du combat libertaire et antifranquiste de Lucio

Anarkista, atrakatzaille, faltutzaille, baina batez ere... igeltsero !
Lucio

Aitor Arregui eta José Mari Goenaga-ren dokumentala ondotik mahai inguruan **LUCIO URTUBIA**-rekin Jean Rostand-en engaiamendu humaniste eta Lucio-ren borroka libertario eta antifrankistari buruz

Azaroaren 16 Novembre
Ordua 18:00 heures
Cambo, villa Arnaga Jaun etxea, Kanbon

organisateur : antolatzaileak
iEP ! • Villa Arnaga - musée Edmond-Rostand • Mairie de Cambo

Procès de la Résistance basque

Lundi 4 novembre 2013, nouveau procès de la Résistance basque à Paris. Ce jour-ci, c'était celui de Ione Lozano Miranda.

Si Ione était seule dans le box des accusés, elle n'était pas seule dans la salle, et nous étions même un certain nombre à ne pas avoir pu entrer dans un premier temps. Ce n'est qu'au moment du réquisitoire que, par un renouvellement d'une partie de l'assistance nous, les empêchés d'accès, avons pu pénétrer dans la salle. Ce compte-rendu va donc être très court.

Le dossier d'instruction/accusation est plus que mince. Alors le Procureur se livre à sa pratique habituelle : parler d'ETA en général, de sa dangerosité, de son organisation selon la version juridique policière. Plus le dossier est mince et plus il développe ce sujet. On a droit à tous les détails possibles concernant le prélèvement de l'impôt révolutionnaire par exemple. De Ione par contre, il parle très peu, si ce n'est entre autre, pour lui attribuer des délits sans preuves ou en faisant appel à des dénonciations obtenues (sous la torture) en Espagne pour des délits n'ayant rien à voir avec le présent dossier.

Le Président, qui n'a pas obtenu de Ione de réponse à ses questions, la menace de ne pas la laisser parler si elle maintient son refus !

Quand Ione a enfin la parole, c'est en français, sans aucune note qu'elle fait sa déclaration. Malgré les tentatives du Président

pour la déstabiliser, elle explique dans l'histoire du Pays Basque les origines et les raisons de la création d'ETA. Le procureur a parlé longuement des « méfaits » d'ETA mais sans jamais dire le Pourquoi. C'est ce que tient à Faire Ione. On ne peut pas comprendre la naissance d'ETA sans parler de la période franquiste. « *ETA est la conséquence de la volonté de liberté d'un peuple... ETA est une expression de la lutte du Peuple basque pour exister... Moi je suis le résultat de tout ça* », dit-elle. « *J'aime mon peuple ; c'est pour ça que je suis là... J'ai eu tout, des parents, des amis, du travail... et j'ai tout laissé.* » Et en montrant le box des accusés où elle se trouve : « *Le problème ce n'est pas moi, demain ce sera une autre qui va être là...* »

Elle dénonce avec force mais avec sang-froid le comportement du procureur par rapport à la torture. Elle brandit à leur face

la double photo d'Unai Romano, un document qu'elle demande à être pris en compte par le tribunal.

Ce geste, son geste, nous avons tous crevé d'envie de le faire chaque fois que ce problème de la torture a été rejeté par les tribunaux français. Merci Ione de l'avoir fait. Pour tous les torturés, mais aussi en notre nom à tous.

Tu l'as fait sans violence alors que leur attitude est une véritable incitation à la violence. Venant de la part de personnes jugeant au nom d'un peuple, le peuple français en l'occurrence, cela est d'une grave insolence.

La réaction du président est immédiate : il n'est pas là pour juger l'Espagne, il est là pour la juger elle, Ione Lozano. Quant au reste de ce qu'elle a dit, il balaie cela d'un revers de main : « *On connaît tout ça, parlez de vous.* »

Quand le procureur ne parle que d'ETA et pas de l'accusée, le

président le laisse faire mais l'accusée, dans le cadre de sa défense n'aurait que le droit de « *parler d'elle* » ?

On a assisté hier, une nouvelle fois, à un simulacre destiné à faire passer une condamnation préétablie pour un jugement. Au risque de se répéter, on ne peut que constater une nouvelle fois, que l'esprit qui anime le comportement de ces juges-là, les juges dits antiterroristes, les juges politiques, n'est pas différent de celui de leurs pères du temps de Vichy. Mais en plus, ils n'ont même pas l'excuse des circonstances de l'Occupation.

Ione a été condamnée à cinq ans de prisons pour six demandes par le procureur, avant que la France ne la livre à l'Espagne. Là aussi, les circonstances et la destination ont changé mais l'Histoire se répète. A nous de ne pas laisser cela continuer.

Michel Combes

La justice du fascisme en Turquie Trois mille ans de prison !

Liberté aux Socialistes !

L'État turc a fait pleuvoir des milliers d'années de peine de prison à l'encontre des 26 détenus socialistes dont neuf journalistes. A la fin du jugement de ceux-ci, arrêtés entre le 8 et le 12 Septembre 2006 lors des opérations policières en Turquie et au Kurdistan, la 10^e cour d'assises du fascisme à Istanbul, ne trouvant aucune preuve à part le chef d'accusation de la police, a prononcé à l'encontre des socialistes la nuit du 5 Novembre 2013, à la fin de leur procès, de milliers d'années de peine de prison en dehors des condamnations à perpétuité.

L'État turc qui veut faire taire l'opposition sociale, empêcher les forces révolutionnaires et socialistes de lutter, perdure sa politique de massacre, de torture et de prise d'otage. La Turquie avec ses plus de 10 mille prisonniers politiques vise en premier lieu les compatriotes kurdes et les socialistes. La terreur policière à l'encontre de 3 millions et demi de protestataires de Gezi, la blessure de 8 mille personnes, la perte d'œil de 12 personnes par des bombes lacrymogènes sont les derniers exemples de la terreur d'État.

En Turquie, en se basant sur la loi fasciste



Arif Çelebi à l'entrée du tribunal.

de lutte contre la terreur, promulguée par l'AKP, la Cour spéciale a condamné à perpétuité Ali Hıdır Polat, Naci Güner, Ziya Ulusoy, Bayram Namaz, Arif Çelebi, İbrahim Çiçek, Füsün Erdoğan et Erkan Özdemir. Par ailleurs, elle a attribué à chacun de ces sept socialistes 3 000 années de prison pour 155 actions dont ils ont été, sans preuve, tenus responsables. Elle a également décidé de lancer un mandat d'arrêt à l'encontre de la plupart des

socialistes qui avaient précédemment été relâchés.

Ces condamnations émanant de l'État fasciste turc ont pour objectif d'arrêter la lutte sociale élevée durant la résistance de Gezi. En outre, elles visent à empêcher la lutte d'organisation et de revendication des ouvriers, la résistance de la jeunesse contre la cruauté étatique, la lutte des femmes contre le système de domination masculine, la lutte de

liberté du peuple kurde, et l'appropriation de la révolution de Rojava. Elles ont aussi pour but de faire taire les communistes, les révolutionnaires qui mènent la lutte de liberté contre le fascisme et de les écarter de la lutte pour la révolution et le socialisme en les tenant à vie dans des geôles.

Mais, l'État turc fasciste verra qu'il se trompe. Cette fois encore, les condamnations, les massacres, les assassinats ne pourront pas empêcher les peuples de revendiquer la liberté, la classe ouvrière de se reléver et la jeunesse de lutter pour ses droits. Ils ne pourront pas arrêter ceux qui luttent pour la révolution et le socialisme.

Nous, AvEG-Kon, protestons vivement contre les condamnations que l'État turc fasciste a fait pleuvoir sur les socialistes. Et, appelons toutes les forces démocratiques et progressistes de l'Europe à renforcer la solidarité avec eux et à protester les peines de prison attribuées aux socialistes par l'État turc fasciste.

A bas le fascisme ! Liberté pour les socialistes !

AvEG-Kon

Confédération des opprimés immigrés en Europe

▲ Jone Lozano Miranda euskal preso politikoari 5 urteko espetxe zigorra ezarri dio Pariseko auzitegiak. Jone 2011 urtean atxilotu zuen frantses polizia ETarekin harremana izateaz leporatuta. 2010 urtean sarekada bat egin zen eta bertatik ihes egitea lortu zuen. Haatik 2011ko martxoan atxilotua izan zen eta gaur arte Lyon eko espetxean egon da. Fiskalak 6 urteko kondena eskatu zuen epaiketa denbora.

▲ Espaniako Auzitegiko fiskalak 18 urteko espetxe zigorra eskatu du Gorka Palacios euskal preso politikoaren aurka 2002 urtean Santander en izandako atentatu baten ondorioz. Fiskalaren aburutan, Gorka ETako komandoetako buruzagi ohiak Santanderren atentatu baten egitea agindu zien militanteei auto bonba baten bitartez. Atentatu honek kalte materialak eragin zituen. Auzitegi honek jadanik Gorka epaitu zuen 2010 urtean eta 81 urteko kondena jarri zioten ere 2001 urtean atentatu baten egiteagatik eta zeinetan polizia nazional bat hil egin zen.

▲ 15 lagunez osatutako lagun talde bat, euskal preso politikoaren sustenguz,

Erromako EFE agentzian saru dira eta erredakzioan zeuden kazetariekin aurrez aurreko bat ukan dute. Taldeak komunikatu bat hel arazi die kazetarie eta 48 orduko epe bat ezarri die beraiek informazioa zabal zezaten. Estudioetan kalapitak izan dira bereziki kolektiboak euskal preso politikoaren aldeko bandera bat itsatsi nahi izan dutenean paretaren gainean. Geroago azaldu dutenez, 15 kideek komunikatuaren aipatzen dute Lander Fernandez Arrinda ren kasua. Euskal preso politiko hau 2012ko uztailan atxilotua izan zen Erroman eta 2013ko urtarrilean Espaniara estraditatu.

▲ Londres en dagoen Kemen Uranga Ondarroar euskal preso politiko estraditatu izan da Espaniar.

▲ Justizia espaniolak aske utzi du Ramon Teijero GRAPO taldeko kidea haren aurka frogarik ukan ezan. Ramon joan den 2012ko uztailaren 21az geroztik espetxean aurkitzen da eta GRAPOk bahitutako Publio Cordon enpresariarekin zer ikusia zuelakoan.

▲ Azken aste hauetan beste zazpi biztanlek desobediencia egoera bat hartu dute beraien bu-

rua « intsumiso » deklaratu hain aurka burutu behar zen epai baten aurka ukatuz. Alde bategatik Irati Mujika, Unai Ruiz, Goizane Pinedo eta Idoia Iragorri, 26/11 makro auzian epaituak diren lagunek, uko egin dute joan den urriaren 14an Espaniako Auzitegi Nazionalan 40 gazte aurkako egiten den epaiketan auziperatuak izatea. Bestalde, Naroa Ariznabarreta, Aritz Azkona eta Ainara Ladronnek, bideo baten bitartez azaldu dute ere zergatik uko egin dioten Gipuzkoako Auzitegi joatea haien aurka burutzen den epaitegian parte hartzera.

▲ A Séville 10 prisionniers politiques basques en sont à 16 jours de grève de la faim. Urtzi Paul a dû laisser le mouvement pour raison de santé. Deux autres prisionniers politiques basques ont rejoint le mouvement en refusant de sortir de leurs cellules. Les prisionniers dénoncent les mauvais traitements qui leur sont aujourd'hui infligés ainsi que le passage au détecteur pour les visites et les fouilles appuyées jusqu'aux parties intimes.

▲ Le cas de Iosu Urribetxeberria continue à préoccuper la jus-

tice espagnole. Remis en liberté il y a maintenant 15 mois et atteint d'un cancer, Iosu a le mauvais goût d'être encore en vie, ce qui tend tout au plus à prouver que le cancer peut se soigner à condition de n'être pas incarcéré dans un trou à rat ou la médecine n'a pas droit de cité. Des médecins s'étaient déjà prononcés au mois d'octobre sur l'évolution de sa maladie et en avaient conclu qu'elle continuait à évoluer. Les experts qui étaient intervenus sont aujourd'hui convoqués par le Tribunal national à Madrid qui insinue que les examens effectués ne sont pas assez précis et que le traitement qu'il suit n'est pas celui d'un malade en phase terminale. Précision utile, le torchon du PP La Razon dénonce souvent ce « Bolinaga », etarra qui se promène dans les rues d'Arrasate et à qui les mères de famille présentent leurs enfants pour qu'il les embrasse (sic).

▲ Belgikako fiskalak errekurritu egin du Gante (Belgika)ko dei auzitegiak Jaione Jauregiren aurkako epaiketa. Epaiketa honetan auzitegiak Jaione Jauregi estraditatzearren aurka agertu da joan den urriaren 31an. ■

Franckfort : libération de Sonja Suder

Deux cent personnes sont venues ce mardi 12 novembre dès 8 heures du matin attendre le jugement de Sonja Suder, entouré de policiers lourdement équipés et agressifs. Condamnée à trois ans et six mois, la peine assortie du sursis couvrant le temps de déretion déjà effectué, elle a été libérée immédiatement, vers 11 heures du matin de la prison de Franckfort.

Sonja est soumise à un contrôle judiciaire et ne peut pas sortir d'Allemagne.

Après 2 ans d'emprisonnement, 12 mois de procès et 55 audiences contre une femme de plus de 80 ans, pour des faits remontant à près de 40 ans, la justice a dû céder sur les



accusations portées par le repenté Hans-Joachim Klein (la supposée participation de

Sonja à l'organisation de la célèbre prise d'otage de l'OPEP à Vienne en décembre 1975), et

cela pour la deuxième fois. Mais le tribunal de Franckfort a retenu, pour condamner Sonja, les interrogatoires de Hermann Feiling qui s'appuient sur la torture qu'il a subi, alors qu'amputé et rendu aveugle par l'explosion de la bombe qu'il posait, il est resté dans les mains de la police et maintenu au secret pendant plusieurs mois.

Les faits reprochés, des actions anti-impérialistes, vieux de plus de 35 ans étant prescrits par la loi.

La résistance de Sonja et de Christian, son compagnon, de Sibylle et d'Hermann, appuyée de la mobilisation déterminée de nombreux militants sont un espoir pour les luttes à venir. ■

EKAITZA

Journal politique basque
paraissant toutes les deux semaines

25, Cordeliers karrika, 64100 Baiona
Tél. : 05.59.59.07.80 • 06.51.78.55.57
email : ekaizta@free.fr

Éditeur : Irakur elkarte
CPPAP n° 1115 G 87337
RM 319 1404 490 000 14
ISSN n° 0298-6698

Mise en page : Irakur elkarte
Impression : Imprimerie artisanale
14, rue Pannecau, 64100 Baiona
Mise en page : Irakur elkarte

Directeur de publication : Nat Cazarré
Secrétaire de rédaction : Mikel Lapeyre

Tarif d'abonnement

• Abonnement normal / harpidetza arrunta
1 an : 61,50 euros - 6 mois : 30,75 euros
• Étudiants, chômeurs / Ikasleak, langabetuak
1 an : 39 euros - 6 mois : 19,50 euros

• Abonnement de soutien, Hegoalde, extérieur / Sustengu harpidetza, Hegoaldea, atzerria
1 an : 67 euros - 6 mois : 33,50 euros

Txeke bat juntatzen du / Chèque à l'ordre de :
Irakur elkarte
25, Cordeliers karrika, 64100 Baiona

L'envoi à la rédaction d'un document vaut pour autorisation de publication (sauf indication expresse).

ARLES MA - rue Nicolas-Copernic - BP 241 13637 Arles Cedex Elorrieta Sanz, Ibon 100 Lopez de Bergara Astola, Iñaki 238	LIANCOURT CP - 1, avenue Robert-Badinter 60140 Liancourt Etxebarria Oiarbide, Jon 8 115 Oroz Torrea, Mikel 9 102 Saez de Jauregi Ortigosa, Iban 7 188	SAINT-MARTIN-DE-RÉ Maison centrale - La Caserne (E2) 17410 Saint-Martin-de-Ré Esnal, Jakes 14 207 Karasatorre Aldaz, Juan Ramon 14 537 Martinez Bergara, Fermin 14 461 Merodio Larraona, Zigor 14 716 Rubenach Roiz, Jon 14 494 Saez de Eglilaz Murgiondo, Carlos
BAPAUME MA - 10, rue de la République 62450 Bapaume Goirizelaia Gonzalez, Kristina 5 610	LYON MA Lyon-Corbas - 40, Boulevard des Nations - BP 351 69962 Corbas Cedex Aranburu Sagaminaga, Xabier 10 954 Labaka Larrea, Urko 5 213 Zobaran Arriola, Alejandro 5 216	SAINT-MAUR Maison centrale - Bel Air 36255 Saint-Maur cedex Atxura Egurola, Julien 4 116 Bienzobas Arretxe, Jon 4 637 Elizegi Erbiti Inigo 4 403 Garro Perez, Zigor 4 676 Ilundain Iriarte, Alberto 4 262 Maiza Artola, Juan Cruz 4 635 Palacios Aldai, Gorka 4 544
BOIS-D'ARCY MA - 5 bis, rue Alexandre-Turpault 78390 Bois-d'Arcy Esparza Ortega, Iker 75 515 Garitagoitia Salegi, Iurgi 77 213 Iriondo Yarza, Aitzol 82 595 Lariz Bustindui, Andoni 82 226 Oa Pujol, Oier 80 599	MAF Lozano Miranda, Jone 5 331 Uruburu Zabaleta, Eider 11 157	SEYSSSES rue Danielle-Casanova - ZA Segla - BP 85 31605 Muret Cedex Mujika Andonegi, Julen 22 163 Rivero Campo, Ruben 22 981
BORDEAUX - GRADIGNAN MA - 17, rue de Chouiney - BP 109 33176 Gradignan Agirregabiria del Barrio, Arkaitz 71 587 Ezraiti Goiti, Zuhaitz 71 286	MEAUX-CHAUCONIN-NEUFMONTIERS CP - rue du Lycée - RD 5 - BP 20177 Chauconin-Neufmontiers 77351 Meaux Aginagalde Ugartemendia, Beñat 7 311 Gomez Mielgo, Oier 11 184 Gurrutxaga Gogorza, Oroiz 10 984 Uriarte Lopez de Vicuña, Igor 12 084	MAF Bernado Bonada, Marina Garmendia Marin, Oihana 20 173
BOURG-EN-BRESSE CP - 20, chemin de la Providence - BP 90321 01011 Bourg-en-Bresse Cedex Mujika Andonegi, Ander 3 383	MOULINS-YZEURE Les Godets - BP 24 03401 Yzeure Cedex Abaunza Martinez, Javier 13 007 Aranibar Almandoz, Joseba Antton 14 098 Berasategi Eskudero, Ismael 13 333 Lizundia Alvarez, Iñaki 12 769 Vallejo Franco, Iñigo 13 482	TARASCON CD - Quartier Radoubs - BP 82 13155 Tarascon cedex Sueskun Gonzalez, Ibai 10 495
CLAIRVAUX Maison centrale de Clairvaux 10 310 Ville-sous-la-Ferté Eskizabel Urtuzaga, Peio 10 530 Oiarzabal Txapartegi, Asier 10 420	MURET - CD CD, route de Seysses - BP 312 31600 Muret Mendizabal Cubas, Iker 10 640 Parot Navarro, Ion Kepa 9 680 Zeberio Aierbe, Josetxo 9 860	VILLEPINTE M.A. de Saint-Denis 93422 Villepinte cedex Arkauz Zubillaga, Kepa 30 814 Dominguez Atxalandabaso, Iñaki 28 783 Karrera Sarobe, Mikel 30 775
FLEURY-MÉROGIS MA - Allée des Peupliers 91705 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex Arruabarrena Carlos, Jabi 374 360-D1 Azpitarte Rejado, Gorka 401 308 E Bengoa Lopez de Armentia, Asier 366 959 U-D1 Elizaran Aguilar, Aitor 376 473 K-D3 Etxaburu Artetxe, Aitzol 375 338 B-D2 Goieaskoetxea Arzonategi, Ibon 401 847-D2 Goikoetxea Gabirondo, Andoni 403 192 C-D4 Igartua Etxebarria, Igor 358 542 V-D3 Iribarren Galbete, Iñaki 377 897 H-D3 Iturbide Otxoteko, Joseba 398 855-D3 Larretxea Mendiola, Joanes 376 298 V-D1 Mendinueta Mintegi, Iurgi 382 026 W-D2 Osas Carrasco, Jose Javier 396 380 Y-D3 Salaberria Sansinea, Jon 366 076 J-D2 Suberiola Zumalde, Igor 366 075 H-D1	NANTERRE MA des Hauts-de-Seine - 133, av. Commune-de-Paris - BP 1414 - 92014 Nanterre Cedex Ayestaran Legorburu, Jose Lorenzo 33 306 Barandalla Goñi, Oihan 38 872 Borrero Toribio, Asier 33 719 Martitegi Lizaso, Jurdan 38 873	CADIZ CP PUERTO I - Apartada 555 entrada de Jerez -rota km 5 - 11500 Puerto de Santamaria Saez Arrieta, Arkaitz
MAF Bernado Bonada, Marina 405 569 M Cornago Arnaez, Galder 359 557 Y 6E Eizagirre Zubiaurre, Ekhiñe 404 834 N Mardaras Orueta, Oihana 403 599 V Ozaeta Mendikute, Ainhoa 366 074 G 6E Plaza Fernandez, Itziar 374 574 W Sanchez Iturregi, Saoia 401 302 Y San Vicente Saez de Zerain, Oihana 376 472	OSNY MA du Val-d'Oise, rte Dép. N 927 - BP32 Osny 95524 Cergy-Pontoise Cedex Etxebarria Aierdi, Urtzi 53 117 Fernandez Aspuz, Joseba 52 295 Gutierrez Elordui, Borja 52 293 Mendizabal Elezkano, Julen 53 662 Sancho Marco, Iñigo 52 294	CADIZ CP PUERTO III - Apto 555 - Ctera Madrid-Cadiz - km 6 11500 El Puerto de Santa Maria Gramont, David Parot Navarro, Unai
FRESNES MA - Allée des Thuyas 94261 Fresnes Cedex Curto Lopez, Saul 965 476 Errazkin Telleria, Ugaitz 965 651 Ezeiza Aierra, Asier 938 938 D5 Ibarguren Sarasola, Oier 967 500 Matxain Beraza, Alberto 945 144 D1	POITIERS - VIVONNE CP - Le Champ-des-Grolles - RD 742 86370 Vivonne Ardanaz Armandier, Oier 3 045 Mateo Esparza, Ibai 2 816 Zarabietia Salterain, Eneko 1 964	MURCIA II Avenida Mazarón, 0 km 3 30120 Murcia Arkauz Arana, Josu
MAF Aramendi Jaunarena, Alaitz 965 897 Beyrie, Lorentxa 954 917 Moreno Martinez, Itziar	POISSY Maison Centrale - 17, rue de l'Abbaye 78300 Poissy Garate Galarza, Enrique 11 807 Otxoantesana Badiola, Jon Aingeru 11 765 Vicario Setien, Gregorio 11 498	OCAÑA I Centro Penitenciario - c. Mártires de Ocaña, 4 45300 Ocaña - Toledo Gomez Larrañaga, Aratz
JOUX-LA-VILLE Centre de détention - La Poste-aux-Alouettes 89 440 Joux-la-Ville Aramendi Landa, Marian 10 476 Eizagirre Uranga, Julen 10 477	RÉAU CP du Sud-Francilien, CR8 - lieu-dit du Moulin-à-Vent 77558 Réau CDF Chivite Berango, Mertxe 1 947 García Montero, Ainhoa 1 948 Iparragirre Genetxea, Marisol	TERUEL Prison provincial Avenida de Zaragoza - 26441 Teruel Zarrabe Elkoroiribe, Mikel
LA SANTÉ MA - 42, rue de la Santé 75014 Paris Alduna Vallinas, Raul 297 399 Sarasola Yarzabal, Andoni 291 268 Sirvent Auzomendi, Ekaitz 290 744 Urbietta Alkorta, Josu 293 719 Varea Etxebarria, Montxo Arkaitz 297 037	RENNES MA femmes - 18 bis, rue de Chatillon - BP 3107 - 35031 Rennes Cedex Alberdi Zuirrementeria, Ane Miren 6 994 Gimon, Lorentxa 7 228 Lopez Resina, Maria Dolores 7 075	VALENCIA III - PICASSENT CP Valencia III - Apdo 1002 Carretera N-340 km 225 - 46220 Valencia Esnal, Juantxo
LANNEMEZAN CP - Rue des Saligues - BP 166 65307 Lannemezan Cedex Agerre, Didier 1 993 Haranburu, Frédéric 1 594 Esparza Luri, Iñaki 2 199 Fernandez Iradi, Ibon 2 226 Lete Alberdi, Jose Ramon 2 196 Segurola Kerejeta, Joseba 2 387	ROANNE CD - Rue Georges-Mandel 43000 Roanne Juarros Ruiz de Gordejuela, Maite 832 Zaldúa Iriberrri, Miren Itxaso gehi Jurdan umea 930	ZUERA CP Carretera nacional 330 - km 539 50 800 Zuera (Zaragoza) Zabaleta Ellosegi, Jose Javier (Baldo)

LES EXPERTS LAUSANNOIS qui ont examiné la dépouille de Yasser Arafat concluent « raisonnablement » à l'hypothèse de l'empoisonnement au polonium. Les chercheurs suisses ont présenté à la presse jeudi les détails de leur rapport sur la mort de Yasser Arafat. Ils concluent à l'empoisonnement au polonium 210 avec une hypothèse « raisonnable ».

Les analyses lausannoises soutiennent « raisonnablement » – et non « modérément », comme cela a été un peu vite traduit de l'anglais – l'hypothèse d'un empoisonnement au polonium 210 de Yasser Arafat. Cette conclusion n'est peut-être pas assez tranchée pour certains. Mais pour des scientifiques, habitués des conditionnels et des pincettes à prendre, surtout quand on manie un élément radioactif aux effets peu connus, c'est déjà passablement affirmatif. Au lendemain de la publication de leur rapport par Al-Jazira, les experts du CHUV ont présenté leurs résultats jeudi.

Les chercheurs suisses avaient annoncé en juillet 2012 avoir retrouvé des quantités anormales de polonium 210 sur des effets personnels du défunt. Cette substance hautement radioactive émet des rayons – appelés alpha – qui sont arrêtés par la peau ou une simple feuille de papier. Mais, si elle est ingérée, elle produit des effets dévastateurs sur les organes internes. Il suffirait de quelques millièmes de gramme pour atteindre une dose létale. Personne n'avait pensé à cette piste en 2004, au moment de la mort d'Arafat. Mais, en 2006, l'ex-espion russe Alexandre Litvinenko est empoisonné au polonium.

Source de polonium russe

Le tableau clinique du leader palestinien ne correspond pas parfaitement à cette hypothèse (pas de perte de cheveux, ni d'affaiblissement de la moelle osseuse). Son âge pourrait toutefois expliquer l'absence de certains symptômes. Il faut dire en outre qu'on connaît mal les effets du polonium, le seul cas connu à ce jour étant celui d'Alexandre Litvinenko. « Nous n'avons aucune donnée officielle concernant ce dernier », souligne François Bochud, directeur de l'Institut de radiophysique appliquée (IRA) du CHUV. « Les documents sont encore sous scellé



L'hypothèse de l'empoisonnement de Yasser Arafat

Lucia Sillig

judiciaire. Toute notre connaissance vient d'expériences sur des souris. »

Suite aux analyses suisses, la justice française, saisie par Souha Arafat, la veuve, ordonne l'exhumation du corps. Les échantillons prélevés en novembre 2012 sont répartis entre trois équipes : une russe, une française et une suisse. Les Français n'ont pas encore rendu leurs conclusions. Les rapports russe et suisse ont été remis ces derniers jours à l'Autorité palestinienne. D'après les premières fuites datant de mi-octobre, les experts russes excluraient un empoisonnement au polonium. Elles n'ont toutefois pas été confirmées officiellement.

Les Suisses ont retrouvé dans certains échantillons – en particulier de côte et d'os iliaque – des quantités anormales de la substance radioactive. « Depuis une

dizaine d'années, on mesure le polonium 210 sur des cadavres pour estimer l'âge du décès, explique François Bochud. En comparaison, il y en a 18 fois plus dans ces échantillons. »

Mais une autre donnée pose problème : la présence également anormalement élevée de plomb 210. « Le polonium peut être d'origine artificielle, mais aussi naturelle, poursuit le spécialiste. Nous respirons tous du radon 222, un gaz présent dans l'air. Lorsque ce gaz se désintègre naturellement, il donne du plomb 210, qui peut à son tour se désintégrer naturellement en polonium 210. » La présence de plomb pourrait donc expliquer celle de polonium.

« Nous aurions pu en rester là et conclure qu'il n'y avait pas eu empoisonnement, commente l'expert. Mais cela n'expliquait pas la présence importante de plomb,

à peu près 20 fois supérieure à la norme. » Pour pousser plus loin leurs investigations, les chercheurs de l'IRA se sont procuré une source de polonium 210 auprès de l'Institut tchèque de métrologie, qui l'a reçu de la Russie, le plus gros producteur mondial – la substance s'obtient dans un réacteur nucléaire.

Pas d'ingestion accidentelle

Les scientifiques espéraient tomber sur des impuretés à base de plomb 210 qui expliqueraient l'origine de cet élément. Ils en ont trouvé, mais en quantités beaucoup trop faibles. A moins que... Les chercheurs ont repris leurs calculs en tenant compte du temps écoulé depuis la mort de Yasser Arafat. Le polonium 210 se désintègre en effet beaucoup plus vite que le plomb 210. Cela signifie que, si on en trouve dans des proportions similaires aujourd'hui dans les échantillons, il y avait, au moment du décès, beaucoup plus de polonium que de plomb. Une grande partie de la substance radioactive n'est donc pas explicable par la désintégration naturelle du plomb.

« Nos résultats soutiennent raisonnablement l'hypothèse de l'empoisonnement », relève Patrice Mangin, directeur du Centre universitaire romand de médecine légale. « Ils sont plus cohérents avec cette version des faits. » Sur une échelle de 1 à 6, où 6 est la conviction que le leader palestinien a été empoisonné, les scientifiques situent leurs conclusions au niveau 5.

Selon eux, il est impossible que le défunt ait ingéré du polonium 210 accidentellement ou que la substance ait été placée là a posteriori. « Nous avons mesuré les quantités à l'intérieur des os, après avoir nettoyé l'extérieur chimiquement », explique François Bochud. Les chercheurs refusent en outre de commenter les fuites sur le rapport russe tant qu'ils n'ont pas accès aux détails scientifiques. « Ils arrivent peut-être à des conclusions différentes sur la base de données similaires », souligne le spécialiste. « Si nous nous étions arrêtés à mi-chemin, nous aurions aussi exclu l'empoisonnement. » ■

Publié dans *Le Grand Soir*, vendredi 8 novembre 2013.



SOMMAIRE N° 1306

Édito : Tout tenter	2	La bataille de la Nivelle, novembre 1813	6	Il y a 40 ans : les GARI - Mari Otxandi	8
Appliquer la loi	2	Plantoun : kanporaketa ala etxe harketa ?	7	Procès de la Résistance basque - Michel Combes	13
Fagor : de l'idéal coopérativiste à la désillusion libérale	3	Université en Martinique : Non au mépris - Palima	7	Turquie : trois mille ans de prison - AvEG-KON	13
Aitzina ! pour rassembler les jeunes	4	Ça barde - Beñat Espil	8	Franckfort : libération de Sonja Suder	14
Autonomia Eraiki : Ausardiaren garaia da	5	Point de vue antifasciste - Joël S.	9	Errepreioaren berriak	14